

bulletin de l'
**association des
naturalistes de la
vallée du
Loing et du massif de Fontainebleau**

association loi 1901 fondée le 20 juin 1913 agréée au titre de la protection de la nature

anvl



Mâle de Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*, à Barbey. Cliché : Sébastien SIBLET.



Membre fondateur de l'
UICN
Union mondiale pour la Nature

n° 2 2014
volume 90
revue trimestrielle
ISSN 0296 - 3086

SOMMAIRE

CONSERVATION DE LA NATURE

Enjeux de conservation de la biodiversité dans un site de la vallée de la Bassée : les lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » sur les communes de Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne et Barbey (Seine-et-Marne). Quelles propositions de conservation et quelle concertation possible ?

par Philippe GOURDAIN, Jean-Philippe SIBLET & Frédéric ASARA p. 50

ENTOMOLOGIE

Brève histoire de *Dendroleon pantherinus* F., le Fourmilion panthère, en Île-de-France (Neuroptera : Myrmeleontidae), par Christian GIBEAUX, p. 84

BOTANIQUE

Une espèce méconnue de la flore francilienne observée dans le Gâtinais : l'Oenanthe des rivières, *Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman, par Thierry FERNEZ & Pascal FICHOT, p. 87

LICHÉNOLOGIE

Présence de *Dibaeis baeomyces* (L. F.) Rambold et Hertel en forêt domaniale de Champagne-sur-Seine, par Gabriel CARLIER, p. 95

CONSERVATION DE LA NATURE

ENJEUX DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS UN SITE DE LA VALLÉE DE LA BASSÉE : LES LIEUX-DITS « LES REFUGES » ET « L'ORME » SUR LES COMMUNES DE MAROLLES-SUR-SEINE, MISY-SUR-YONNE ET BARBEY (SEINE-ET-MARNE).

QUELLES PROPOSITIONS DE CONSERVATION ET QUELLE CONCERTATION POSSIBLE ?

Par Philippe GOURDAIN, Jean-Philippe SIBLET & Frédéric ASARA

Citation proposée : GOURDAIN Ph., SIBLET J.-Ph. & ASARA F., 2014 (2017). Enjeux de conservation de la biodiversité dans un site de la vallée de la Bassée : les lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » sur les communes de Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne et Barbey (Seine-et-Marne). Quelles propositions de conservation et quelle concertation possible ? *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (2) : 50-83.

Mots-clés : Vallée de la Bassée, Inventaires naturalistes, Espèces patrimoniales, Arrêté préfectoral de protection de biotope, Biodiversité.

Résumé : En Bassée seine-et-marnaise, les entités naturelles « Les Refuges » et « L'Orme » ont fait l'objet d'inventaires naturalistes révélant une biodiversité remarquable dès 2009 et justifiant la mise en place d'une protection forte. Malgré les efforts de l'ANVL pour proposer un arrêté de protection de biotope sur ce site en 2010, ce dernier fut enterré à la suite d'un avis défavorable de la commission Départementale de la nature, des paysages et des sites. En juillet 2016, d'importants défrichements sont constatés, reposant ainsi dramatiquement la question de la conservation de la biodiversité de ce site.

I - Introduction

Les lieux-dits « les Refuges » et « l'Orme » situés dans les communes de Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne et Barbey (Seine-et-Marne) sont connus au moins depuis le milieu des années 1980 pour leurs richesses naturelles. Ainsi, Laurent SPANNEUT faisait état de l'intérêt du site dans les « Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marne et ses environs. Printemps 95 » (SPANNEUT, 1996). D'autres articles suivront, confirmant l'intérêt du secteur pour les oiseaux : SPANNEUT, 1997, 1998 & 2000 ; PAEPEGAËY, 2000 ; SÉNÉCAL, 2002.

Dès le mois de juin 2009, des menaces de destructions des habitats les plus riches y sont identifiées. Des travaux de remblais ont en effet été engagés malgré une inscription du site à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt

Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) depuis 2004. L'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) entre alors en concertation avec la société en charge de l'exploitation du site.

Des inventaires complémentaires de la faune et de la flore y sont réalisés. Ces derniers confirment non seulement les enjeux « historiques », mais permettent de découvrir de nouvelles espèces patrimoniales. Compte-tenu de ces éléments, la société GLEM matériaux, filiale du groupe SITA France Déchet, prend alors la décision de cesser l'exploitation.

À l'issue des conclusions de cette première phase d'étude et du caractère particulièrement sensible des zones humides concernées, l'arrêt définitif d'exploitation du site a été décidé et une réflexion



Fig. 1 : Plan d'eau avec îlot favorable à la nidification de la Sterne pierregarin au lieu-dit « l'Orme » en 2010. Cette partie du site a fait l'objet de fortes dégradations au cours de l'année 2016. Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 2 : Plan d'eau mésotrophe sur le lieu-dit « Les Refuges » en 2010. Les végétations rivulaires et les saulaies étaient encore préservées. Cliché : Ph. GOURDAIN.

a été entamée pour assurer la pérennité des enjeux écologiques du site. A la demande de la DRIE Île-de-France, les inventaires menés en 2009 ont été complétés en 2010. Étant donné les caractéristiques spatiales du site concerné, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) a été proposé par l'ANVL. Cette proposition a été approuvée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en date du 28/10/2010. Cependant, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), a émis un avis défavorable au projet d'APPB notamment sous l'impulsion de représentants de la chambre d'agriculture et des élus locaux et avec l'appui de certaines associations de protection de la nature (Amis de la Forêt de Fontainebleau) et de l'Office National des Forêts. Il n'en fallait pas plus au préfet de l'époque pour enterrer le projet !

Des prospections ponctuelles ont ensuite permis de confirmer que l'essentiel des enjeux naturalistes restaient présents jusqu'en 2016 même si des dégradations ponctuelles étaient constatées (dépôts de déchets, braconnage, « cabanisation »...). Au cours du mois de juillet 2016, d'importants défrichements sont constatés,

reposant ainsi dramatiquement la question de la conservation de la biodiversité de ce site.

II - Contexte historique et géographique

La société GLEM matériaux, filiale du groupe SITA France déchets en 2009, exploite depuis plusieurs années une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au nord de l'autoroute A5. Ce site est encore en cours d'exploitation en 2016.

En 2006, la société GLEM, en vertu de nouveaux arrêtés, a demandé et obtenu un arrêté préfectoral n°07MEDAD059 l'autorisant à exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes au lieu-dit « les Trente-Arpents » qui correspond à la zone nord de l'A5. Cet arrêté n'éveillera pas l'intérêt des associations car aucun plan n'y est annexé ni aucun numéro de parcelle listé : il faut en effet lire les paragraphes 2.1 « Contrôle de l'accès » et 2.2 « Accessibilité » pour découvrir deux phrases indiquant la poursuite de cette exploitation à la partie sud du site. Le périmètre d'exploitation devait donc couvrir la totalité du périmètre ZNIEFF de type 1 du plan d'eau de l'Orme (fig. 3).



Fig. 3 : Périmètre historique de la zone prévisionnelle d'exploitation au sud de l'A5 par GLEM (en rouge) ; périmètre proposé en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en 2010 (bleu pointillé) ; périmètre de la ZNIEFF « Plan d'eau de l'Orme » (en vert). Carte : F. ASARA.

Pourtant un complément d'étude avait été demandé par l'administration, complément qui fut fourni en prenant en compte la récréation de « zones humides » dans le réaménagement. Le dossier transmet des listes extraites de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), sans les dates des observations et sans aucune espèce d'oiseau mentionnée. Ce même dossier refferme cependant un grand nombre d'autres espèces rares et protégées.

La conclusion de ce document concernant les impacts est la suivante : *« toutefois, au vu de la surface totale des zones humides artificielles présentes dans cette confluence Seine / Yonne, les étangs à remblayer de cette propriété ne représentent qu'une infime proportion de cette surface. Son impact en reste par conséquent faible ».*

Enfin, le dossier prévoit des investigations de terrain au printemps 2008 qui semblent avoir eu lieu mais dont le rapport n'a pas été rendu, et aucune pêche de sauvetage n'a été prévue sur les plans d'eau.

Par ailleurs, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) avait émis un avis favorable sur ce dossier. Or, l'ANVL avait réalisé, pour le compte de la DIREN Île-de-France, la mise

à jour des ZNIEFF du sud Seine-et-Marne en 2003. Pour ce secteur, qui était déjà référencé en ZNIEFF de type 1 de première génération sous la référence N°02517010 « Sablières de Barbey », les inventaires avaient conduit au renouvellement de la ZNIEFF, en raison de la présence de plusieurs espèces déterminantes (tab. 6).

Après une information de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) par l'ANVL, restée sans réponse, une prise de contact s'est faite rapidement avec la société SITA France Déchet.

Une réunion de terrain et plusieurs campagnes de prospection ont permis de confirmer la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux visées par l'annexe I de la Directive européenne 79/409/CEE dite Directive « Oiseaux ».

Au vu des enjeux écologiques du site, l'arrêt définitif de l'exploitation sur les parties sud de l'A5 a été décidé en octobre 2009 par SITA France Déchet.

Dès 2013, l'inventaire des ZNIEFF est remis à jour en Île-de-France. Une nouvelle fiche est rédigée pour le site nouvellement nommé du « Plan d'eau de l'Orme » (Identifiant national : 110620003) et

éditée le 19/04/2016 sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

III - Site dans son contexte local

A - Localisation géographique

Le site se localise quelques kilomètres en amont de la confluence entre l'Yonne et la Seine au sein de la commune de Barbey dans le sud du département de la Seine-et-Marne.



Fig. 4 : Localisation approximative du site d'étude (cercle rouge). Carte : F. ASARA.

B - Contexte biogéographique et parcellaire concerné

L'Installation de Déchets Inertes de GLEM à Barbey est localisée dans le périmètre du site ZPS Natura 2000 nommé « Bassée et plaines adjacentes » (FR1112002). Ce périmètre recouvrait celui de la ZNIEFF de type 1 « Plan d'eau de l'Orme » (N° SPN : 110620003) représenté en figure 3.

Tab. 1 : Parcelles concernées par l'exploitation.

Communes	Lieu-dit	Parcelles
Misy-sur-Yonne	L'Orme	72, 77, 79, 86, 87, 101, 112, 113, 122
	Bois des Refuges	667 à 680
	Les Refuges	681, 682, 876
Marolles-sur-Seine		40, 42, 45, 46, 85, 88, 89, 91, 92
Barbey	Bois des Refuges	11, 12, 13 et 15 à 27

C - Parcellaire proposé pour un arrêté préfectoral de protection de biotope

En 2010, l'ANVL proposa un périmètre pour un APPB. Celui-ci tient compte de la présence des habitats naturels abritant les espèces animales et végétales protégées. Ces considérations ont conduit à présenter le périmètre répertorié sur la figure 3. Il concerne une superficie de 55,5 hectares et inclut les parcelles cadastrales référencées (tab. 2). Ce projet de classement recevra cependant un avis défavorable de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites).

Communes	Lieu-dit	Parcelles
Misy-sur-Yonne	L'Orme	72, 77, 79, 86 (en partie), 87, 89, 101, 112, 113, 122
	Bois des Refuges	667 à 680
	Les Refuges	Aucune
Marolles-sur-Seine		40, 42, 45, 46, 85, 88, 89, 91, 92
Barbey	Bois des Refuges	11, 12, 13 et 15 à 27

Tab. 2 : Parcelles concernées par le projet d'APPB.

Modalité d'application et effet juridique d'un Arrêté Préfectoral de protection de Biotope (d'après l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), 2005)

Procédure

L'initiative de la préservation des biotopes appartient à l'État sous la responsabilité du préfet. Les inventaires scientifiques servent de base à la définition des projets. L'arrêté est pris après avis de la commission départementale des sites siégeant en formation de protection de la nature et de la chambre départementale d'agriculture.

Effet juridique

Les effets juridiques de cette mesure sont variés. Le préfet peut prendre toutes les mesures destinées à favoriser la conservation des biotopes. Il peut par exemple soumettre à autorisation la coupe d'arbres dans le périmètre de protection (CE, 21 janvier 1998, n° 114587, consorts SNEY), il peut également interdire certaines activités (extraction de matériaux, réalisation de construction, etc.).

Actualisation / Modification

L'arrêté ne peut être modifié ou supprimé que par un arrêté préfectoral pris dans les mêmes formes que celles qui ont présidées à son institution. Les textes ne prévoient pas actuellement d'actualisation ou d'évaluation régulière des arrêtés de protection de biotope. Des arrêtés modificatifs peuvent être pris pour adapter l'APPB à la modification des circonstances (apparition de nouvelles menaces, évolution de l'intérêt biologique).

IV - Enjeux de conservation ?

A - Valorisation du patrimoine naturel

Localisées dans le périmètre du site Natura 2000 ZPS « Bassée et plaines adjacentes » (FR1112002), les communes de Barbey, Misy-sur-Yonne et Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) accueillent des paysages et des milieux naturels variés. Leur intérêt écologique est mentionné dès les années 1980, en particulier sur le plan ornithologique.

Les plans d'eau d'anciennes carrières présents sur ces communes ont révélé un intérêt important pour la nidification d'espèces d'oiseaux rares et remarquables, justifiant l'inscription du site à l'inventaire des ZNIEFF en tant que zone de « type 1 » sur une superficie de 82 hectares dès 2004. (Plan d'eau de l'Orme N° SPN : 110620003). Des milieux naturels d'intérêts ont justifié l'inscription en ZNIEFF : il s'agit notamment des « Lacs, étangs, mares d'eau douce », des « Pelouses sèches calcicoles » et des « Roselières ». Au sein de ces plans d'eau, localisés aux lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme », plusieurs espèces inscrites à l'annexe I de la Directive 79/409/CEE dite « Oiseaux », ont été recensées à cette période. Parmi elles, citons la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), le Butor blongios (*Ixobrychus minutus*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), ainsi que d'autres

espèces d'intérêt comme la Rousserolle turdoïde (*Accrocephalus arundinaceus*). Toutes ont niché dans ce secteur mais la Rousserolle turdoïde et le Butor blongios n'ont pas été observés en 2009-2010 et n'ont jamais été recontactés depuis lors.

A la suite de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes, cette dernière recouvrit une petite partie des zones de marais et d'étangs. Moins d'un hectare de zone humide était détruit en juin 2009. On rencontrait dans le périmètre du site une grande diversité d'habitats naturels bien préservés jusqu'en 2016. Les différentes pièces d'eau accueillait en outre des herbiers aquatiques à Potamots (*Potamogeton spp.*) et à Myriophylles à épis (*Myriophyllum spicatum*), mais également des roselières.

B - Intérêts écologiques du site de Barbey

1 - Habitats répertoriés

Les habitats naturels présents dans le site et ses abords sont décrits d'après la classification CORINE biotope (BISSARDON & al., 1997 ; puis EUROPEAN COMMISSION & DG ENVIRONNEMENT, 2007). Les milieux naturels observés dans le périmètre de l'ISDI de Barbey, Marolles-sur-Seine et Misy-sur-Yonne sur la période 2009-2010, ont été recensés dans le tableau ci-après (tab. 3).

Habitat CORINE Biotope	Caractéristiques	Code CORINE Biotope
Eaux douces stagnantes	Eaux mésotrophes et eutrophes de mares permanentes.	22.12 et 22.13
Végétations aquatiques	Végétations enracinées immergées (<i>Potamogetonion</i> = <i>Potamion</i>)	22.42
Végétations aquatiques	Végétations enracinées flottantes ; Tapis flottant de végétations à grandes feuilles	22.431
Masses d'eau temporaires	Pièces d'eau s'asséchant complètement et périodiquement.	22.5
Fourrés médio-européens sur sol fertile	Caractéristique des lisières forestières, des haies et des recolonisations de terrains boisés, développés sur des sols riches en nutriments, neutres ou calcaires.	31.81
Prairies mésophiles	Prairie de fauche de basse altitude non amendée. <i>Arrhenatherion</i> , <i>Brachypodio-Centaureion nemoralis</i> .	38.2
Saussaie	Saussaie marécageuse à Saule cendré. Saulaie dominée par <i>Salix caprea</i> et <i>Salix alba</i> . On note aussi la présence du Saule à Oreillette (<i>Salix aurita</i>), du Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>) et de la Bourdaine (<i>Frangula dodonei</i>).	(44.921)
Roselière	<i>Phragmition australis</i>	53.11
Communauté à grandes laïches	Caricaie : <i>Cicuto-Caricetum pseudocyperi</i> (présence marquée de <i>Carex pseudocyperus</i> qui confirme l'accumulation locale de matériaux tourbeux).	53.218
Bosquets	-	84.3
Haies et alignements d'arbres formant un bocage	Paysage réticulé de lignes d'arbres, de haies, de petits bois et de pâturages.	84.4
Terrain en friche	Friche herbacée piquetée de buissons dans la face ouest et est du site.	87.1

Tab. 3 : Milieux naturels recensés dans le périmètre.

Les habitats des zones humides sont liés à d'anciennes carrières alluvionnaires. On rencontre également dans le périmètre concerné de hautes terrasses présentant aujourd'hui des prairies mésophiles non amendées (Code CORINE 38.2). Cet habitat est déterminant pour la création de ZNIEFF en région Île-de-France (CSRPN & DIREN IDF, 2002). Enfin, des boisements et des haies émaillent le paysage et jouent un rôle important dans la fonctionnalité écologique de ce dernier.

Les plans d'eau comprennent notamment :

- des hauts fonds riches en végétation aquatique ;
- des roselières ;
- une ripisylve ;
- des îlots.

Ces milieux sont originaux et variés. La qualité des zones de roselières est importante au regard

du nombre d'espèces d'invertébrés patrimoniales rencontrées (Odonates). Il s'agit d'une formation végétale devenue rare en région Île-de-France et qui est considérée comme déterminante de ZNIEFF (CSRPN & DIREN IDF, 2002). Elle est favorable à la nidification d'espèces rares et menacées comme le Butor blongios (*Ixobrychus minutus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*).

Les herbiers à Potamots et Myriophylles représentent des habitats susceptibles d'être fréquentés par de nombreuses espèces d'invertébrés dont certaines ont un intérêt patrimonial (*Orthetrum brunneum*, *Libellula fulva*, etc.).

Aux abords du site, les formations végétales sont beaucoup plus uniformes et les cultures intensives prédominent dans le paysage. Ces formations sont décrites dans le tableau 4.



Fig. 5 : Herbiers à Potamot noueux (*Potamogeton nodosus* Poir.). Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 6 : Herbier à Myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum* L.). Cliché : Ph. GOURDAIN.

Habitat CORINE Biotope	Caractéristiques	Code
Prairies méso- philes	Prairie de fauche de basse altitude. <i>Arrhenatherion</i> , <i>Brachypodio-Centaureion nemoralis</i> .	38.2
Champs d'un seul tenant inten- sément cultivés (au sud du site)	Cultures intensives (maïs en 2008), impliquant une fertilisation chimique ou organique modérée à importante et/ou une utilisation systématique de pesticides, avec une occupation complète du sol sur terrains secs. Grandes cultures Code CORINE 82.11 : Céréales et autres cultures sur de grandes surfaces non interrompues dans les paysages ouverts.	82.11



Fig. 7 : Fourrés médio-européens sur sol fertile ceinturant une saulaie à *Salix alba* et *Salix cinerea* au lieu-dit « Les Refuges » en 2010 (ces habitats ont presque totalement été détruits en 2016). Cliché : Ph. GOURDAIN.

Tab. 4 : Milieux naturels recensés aux abords du site d'étude.

2 - Flore

Quelques prospections botaniques ont été réalisées en 2009. Elles ont été complétées par de nouveaux relevés en 2010. Les listes dressées au cours de cet inventaire sont présentées en annexe I.

Au total, 148 espèces végétales ont été recensées dans le périmètre d'étude. Le nombre d'espèces par degré de rareté est répertorié dans le tableau ci-dessous. Aucune d'entre elles ne bénéficie d'un statut de protection mais plusieurs espèces sont déterminantes pour la création de ZNIEFF et d'intérêt patrimonial régional.

Catégories de rareté	Nombre d'espèces
Espèces CCC (très très communes)	70
Espèces CC (très communes)	35
Espèces C (communes)	14
Espèces AC (assez communes)	11
Espèces AR (assez rares)	2
Espèces R (rares)	5
Espèces RR (très rares)	2
Espèces RRR (exceptionnelles)	1

Tab. 5 : Répartition des espèces végétales observées en 2009-2010 par catégorie de rareté (régionale).

Une espèce dont la présence en Île-de-France est considérée comme exceptionnelle a été recensée sur le site en 2010. Il s'agit de la Pyrole à feuilles rondes *Pyrola rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*. Cette espèce est également déterminante pour la création de ZNIEFF. Environ 50 tiges florifères de cette espèce ont été dénombrées.



Fig. 8 : Pyrole à feuilles rondes
Pyrola rotundifolia L. subsp. *rotundifolia*.
Cliché : Ph. GOURDAIN.

Deux espèces très rares en Île-de-France ont été recensées au lieu-dit « Les Refuges » :

- la Menthe pouillot *Mentha pulegium* L. déterminante de ZNIEFF en Île-de-France ;
- le Scirpe maritime, *Bolboschoenus maritimus* (L.) Palla.

Cinq espèces, sont considérées comme rares régionalement (CBNBP, 2011) :

- le Potamot nouveau (*Potamogeton nodosus* Poir.) qui forme des herbiers étendus au moins sur les deux plans d'eau les plus au nord du lieu-dit de « l'Orme » ;
- le Jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*) ;
- le Cynoglosse officinale (*Cynoglossum officinale* L.), dont quelques pieds épars ont été recensés au lieu-dit « Les Refuges » ;
- et la Gesse des bois (*Lathyrus sylvestris* L.), observée dans une bande de prairie mésophile du lieu-dit « Les Refuges ».

Le Potamot crépu (*Potamogeton crispus* L.) et l'Onagre bisannuelle (*Oenothera biennis* L.) sont considérés comme assez rares quoique assez communs dans le département de la Seine-et-Marne (FILOCHE & al., 2010).

Les espèces non indigènes comme le Peuplier du Canada (*Populus x canadensis*) ne figurent pas dans la flore indigène et leur niveau de rareté n'est donc pas pris en compte.



Fig. 9 : Cynoglosse officinale,
Cynoglossum officinale.
Cliché : A. GARCIA.

3 - Oiseaux nicheurs patrimoniaux

a- Données antérieures à 2009

En 2003, l'actualisation de la ZNIEFF « Plans d'eau de l'Orme », a été réalisée à partir des données répertoriées ci-dessous (tab. 6).

Espèce	Nom scientifique	Statut dans le site	Références bibliographiques (Bulletins de l'ANVL)
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	Nicheur (1 couple) à La Colletterte	SPANNEUT, 1996 SPANNEUT, 1997 PAEPEGAËY, 2000
Rousserolle turdoïde	<i>Accrocephalus arundinaceus</i>	Nicheur probable observé à La Colletterte,	SPANNEUT, 1997 SPANNEUT, 1998 PAEPEGAËY, 2000
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Nicheur	PAEPEGAËY, 2000 SÉNÉCAL, 2002
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Nicheur	PAEPEGAËY, 2000
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Nicheur : 4 couples	SÉNÉCAL, 2002

Tab. 6 : Données ayant justifié l'inscription du site « Plans d'eau de l'Orme » à l'inventaire ZNIEFF.

b- Données collectées en 2009 - 2010

Les relevés effectués en 2009 ont mis en évidence la présence de plusieurs espèces patrimoniales. Celles-ci sont répertoriées dans le tableau ci-dessous (tab. 7). La liste complète des espèces observées est disponible à l'annexe II.

Espèce	Nom scientifique	Statut dans le site	Auteurs des données
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Nicheur probable en 2010	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN.
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Nicheur probable. observé à deux reprises au même endroit	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN.
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Nicheur probable en 2010	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN, O. Delzons
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	2 couples nicheurs en 2010	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN, O. DELZONS
Gobe-mouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Nicheur possible en 2010	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN.
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis canabina</i>	Au moins 1 couple en 2010	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN.
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	Nicheur possible en 2010	Ph. GOURDAIN.
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Nicheur possible en 2010	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN.
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Nicheur possible en 2010	J.-Ph. SIBLET, S. SIBLET.
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	1 couple nicheur en 2010	O. DELZONS
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Nicheur certain en 2009. 1 couple. Nicheur probable en 2010. (observée à deux reprises au même endroit. Cri d'alarme)	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN.
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	8 couples nicheurs en 2010	J.-Ph. SIBLET, Ph. GOURDAIN, Chr. PARISOT

Tab. 7 : Espèces d'intérêt patrimonial recensées en 2009 et 2010 dans le périmètre proposé en APPB.

La Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*), déterminante de ZNIEFF à partir de 5 couples en Île-de-France (CSRPN & DIREN IDF, 2002) est considérée comme nicheuse peu commune dans la région. Elle est nicheuse probable sur le site puisqu'un individu a été observé à plusieurs reprises en période de reproduction.

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) est également inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et protégée au niveau national. Ce rapace considéré comme vulnérable d'après la liste rouge de la région Île-de-France est déterminant pour la création de ZNIEFF à partir de 10 couples. Au moins un couple s'est reproduit au sein du secteur d'étude en 2010 puisque deux individus adultes et un jeune ont été observés.

Le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) est protégé au niveau national. Considéré comme nicheur rare en métropole, c'est un nicheur occasionnel en Île-de-France. Au moins un individu était régulièrement présent sur le site. Cette espèce est considérée comme nicheuse probable en 2010.

Le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*), quasi menacé en Île-de-France, niche depuis les années 1980 dans les bassins et carrières de la région Île-de-France où il est déterminant de ZNIEFF (CSRPN

& DIREN IDF, 2002). Deux couples et cinq jeunes de cette espèce ont été observés en 2010.

Le Gobe-mouche gris (*Muscicapa striata*) est considéré comme vulnérable d'après la liste rouge des oiseaux nicheurs de France (MNHN & al., 2008). Depuis 1989, cette espèce a accusé un déclin de -54% de ses effectifs d'après JIGUET (2008). Un individu a été observé en période favorable à sa reproduction. Cette espèce est potentiellement nicheuse sur le site.

La Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) espèce classée vulnérable sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de France (MNHN & al., 2008) est nicheuse dans le périmètre du site. Au moins un couple était présent en 2010. Cette espèce a subi un très fort déclin en France (JIGUET, 2008) et en Europe (EBCC, 2008) avec une baisse respective de 50% ces 6 dernières années et de 65% depuis 1980. J-Y. BARNAGAUD, dans l'atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (ISSA N., & MULLER Y. coord., 2015) fait état de populations françaises estimées entre 500.000 et 1 million de couples pour la période 2009-2012 et confirme le fort déclin de cette espèce aussi bien en France qu'en Europe. Si la distribution à l'échelle nationale a peu changé au cours du XX^e siècle et des années 2000, les densités locales



Fig. 10 : Bondrée apivore, *Pernis apivorus*. Cliché : Ph. GOURDAIN.

ont en revanche diminué considérablement. Ce déclin est notamment attribué à l'intensification de la céréaliculture, la suppression des jachères et l'utilisation des pesticides.

Le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*) est inscrit à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et sur la liste de l'avifaune nicheuse déterminante de ZNIEFF en Île-de-France (CSRPN & DIREN IDF, 2002). Un individu de cette espèce a été observé en vol et en action de pêche sur le site. Sa nidification est possible compte-tenu des habitats de berges encaissées en quelques endroits du site.

Le Milan noir (*Milvus migrans*) est considéré comme nicheur très rare en Île-de-France (LE MARECHAL & LESAFFRE, 2000). Il est inscrit à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et sur la liste de l'avifaune nicheuse déterminante pour la création de ZNIEFF en Île-de-France (CSRPN & DIREN IDF, 2002). Un individu de cette espèce a été observé deux années de suite sur le site. Aucune preuve de nidification n'a été constatée.

L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) est une espèce protégée au niveau national. En déclin (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1998) en France, il est considéré comme déterminant pour la création de ZNIEFF en Île-de-France (CSRPN & DIREN IDF, 2002). L'Oedicnème criard est nicheur

possible sur le site où il est régulièrement observé depuis plusieurs années.

Le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) est nicheur rare en Île-de-France et vulnérable sur la liste rouge régionale (BIRARD & al, 2012). Il est aussi déterminant de ZNIEFF à partir de 10 couples. Un couple a niché en 2010 sur le site de Barbey.

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) espèce référencée à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et protégée nationalement, est considérée comme étant en déclin et quasi menacée en région Île-de-France. Nicheuse en 2009 sur le site, elle était probablement nicheuse en 2010.

La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), est une espèce inscrite à l'annexe I de la directive 79/409/CEE dite Directive « Oiseaux » et déterminante de ZNIEFF à partir de 10 couples nicheurs. 8 couples nicheurs et 5 jeunes ont été recensés en 2010 sur le site de Barbey.

La Nette rousse (*Netta rufina*) est une espèce vulnérable en Île-de-France dont les effectifs sont en augmentation sur le territoire de la Bassée. Au moins un couple nicheur a été recensé en 2013-2014 sur le site de Barbey. Les gravières, réservoirs ou retenues d'eau ont pour effet d'accélérer la dynamique spatiale de cette espèce en France.



Fig. 11 : Sterne pierregarin, *Sterna hirundo*. Cliché : Ph. GOURDAIN.

4 - Mammifères

L'étude des Mammifères a porté notamment sur les Chiroptères et les espèces recensées à vue. Neuf espèces ont été mentionnées sur le site dont trois sont protégées au niveau national et deux peuvent être considérées comme d'intérêt patrimonial.

Les trois espèces protégées nationalement sont des Chauves-Souris :

- la Pipistrelle commune, *Pipistrellus pipistrellus* (Schreber, 1774) ;
- le Vespertilion de Daubenton, *Myotis daubentonii* (Kuhl, 1817) ;
- la Noctule commune, *Nyctalus noctula* (Schreber, 1774).

La première espèce est assez commune sur le territoire de la Bassée. En revanche, le Murin de Daubenton est classé comme « en danger » selon

la liste rouge régionale (BIOTOPE, 2011) et figure à l'Annexe IV de la Directive 92/43/CEE dite Directive « Habitats-faune-flore ». Il est également déterminant pour la création de ZNIEFF en Île-de-France sur ses sites de reproduction et d'hivernage (CSRPN & DIREN IDF, 2002). Il se reproduit dans les combles et greniers ou les arbres creux et hiberne en milieu souterrain. La Noctule commune est classée « quasi menacée » au niveau régional. Déterminante de ZNIEFF en Île-de-France par la présence de site de reproduction ou d'hivernage (CSRPN & DIREN IDF, 2002), cette espèce figure aussi à l'Annexe IV de la Directive « Habitats-Faune-Flore ». On la rencontre notamment dans des habitats forestiers (arbres creux).



Fig. 12 : Murin de Daubenton, *Myotis daubentonii*. Cliché : F. ASARA.

5 - Odonates

Pour ce groupe, les différentes observations sont le fait d'individus adultes ne permettant pas de démontrer leur autochtonie sur le site. Cependant, il nous a semblé intéressant de présenter les quelques espèces remarquables vues à diverses reprises.

Au total, 12 espèces ont été dénombrées dont 4 d'intérêt patrimonial.

La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce protégée au niveau national a été découverte dans le périmètre d'étude (LAPRUN M., *comm. pers.*, 2009). Cette espèce est mentionnée à l'annexe II de la Directive 92/43/CEE dite Directive « faune, flore, habitats ». Précédemment observée par Yves DOUX et Marion LAPRUN sur le site, cette espèce est considérée comme vulnérable au niveau régional (HOUARD & MERLET (coord.), 2014).

Fréquentant les cours d'eau calme avec des rives arborées, cette Cordulie peut parfois se reproduire dans les plans d'eau. La Bassée constitue certainement le bastion principal de cette espèce en Île-de-France.

L'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), dont quelques individus ont été observés sur les berges des plans d'eau du nord et du centre du site de Barbey, est une espèce protégée en Île-de-France dont les populations sont généralement réduites. Il s'agit d'une espèce de milieux pionniers avec une végétation éparse. Elle affectionne particulièrement les gravières sur substrat acide. Son faible pouvoir de dispersion laisse supposer qu'elle est autochtone sur le site.

Une autre espèce intéressante a été observée à Barbey. Il s'agit de l'Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*). Celui-ci n'a été observé qu'une seule fois sur la berge d'une pièce d'eau au centre du site prospecté. Il s'agit d'une espèce déterminante de ZNIEFF, peu commune en Île-de-France. C'est une espèce inféodée aux ruisseaux, eaux vives, plans d'eau de carrière ainsi qu'aux suintements et marais tourbeux alcalins (CSRPN & DIREN IDF, 2002).



Fig. 13 : Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii*.
Cliché : F. ASARA.



Fig. 14 : Libellule fauve, *Libellula fulva*.
Cliché : F. ASARA.



Fig. 15 : Agrion nain, *Ischnura pumilio*.
Cliché : P. GOURDAIN.

6 - Lépidoptères

Les Lépidoptères recensés dans le site sont répertoriés en annexe III. Au total, 22 espèces ont été observées dont quatre espèces d'intérêt patrimonial.

Les espèces patrimoniales sont décrites ci-dessous :

➤ Le Petit Mars changeant, *Apatura ilia* (Denis & Schiffermüller, 1775), est une espèce déterminante de ZNIEFF en région Île-de-France (CSRPN & DIREN IDF, 2002). Elle est mentionnée sur le site par Y. DOUX, et M. LAPRUN, puis plus récemment par M. LAPRUN et Chr. PARISOT (2009). Sa présence peut être étroitement liée à la présence d'une végétation riveraine composée de Saule, qui est sa plante hôte. La Grande tortue, *Nymphalis polychloros* (Linnaeus, 1758), qui est protégée en Île-de-France, y a également été dénombrée lors des inventaires de 2010.

➤ L'Azuré des Coronilles, *Plebejus argyrognomon* (Bergsträsser, 1779), est une espèce protégée et déterminante de ZNIEFF (CSRPN & DIREN IDF, 2002) en région Île-de-France. Plusieurs individus adultes ont été recensés dans le périmètre d'étude par différents observateurs en mai et août 2010 (O. DELZONS, Ph. GOURDAIN, et A. TANGUY). Sa dynamique semble plutôt positive dans la Bassée, alimentée certainement par les populations bourguignonnes.

➤ La Petite Violette, *Boloria dia* (Linnaeus, 1767), a été recensée lors des prospections menées en août 2010. Ce petit Damier qui fréquente entre autres les prairies mésophiles et les pelouses calcicoles est protégé dans la région.



Fig. 16 : Rassemblement de Petit Mars changeant, *Apatura ilia*. Cliché : P. GOURDAIN.



Fig. 17 : Azuré des Coronilles, *Plebejus argyrognomon*, espèce protégée en Île-de-France et déterminante de ZNIEFF. Cliché : F. ASARA.



Fig. 18 : La Petite Violette, *Boloria dia*. Cliché : F. ASARA.

7 - Orthoptères

Plusieurs espèces appartenant à ce groupe ont été identifiées avec des observations d'espèces communes présentes au sein des portions prairiales (*Ruspolia nitidula*, *Chorthippus dorsatus*, *Chorthippus biguttulus*) et, plus rare, des espèces caractéristiques des zones humides.

Le Criquet ensanglanté, *Stethophyma grossum*, a été relevé en bordure de l'étang sud-ouest. Cette espèce strictement inféodée aux zones humides constitue un fort enjeu de conservation dans la région et mérite une attention particulière. De même, de petits effectifs de l'Oedipode émeraude, *Aiolopus thalassinus*, ont été dénombrés au sud de la zone d'études. Cette espèce déterminante de ZNIEFF évolue préférentiellement au sein des zones humides.



Fig. 19 : L'Oedipode émeraude, *Aiolopus thalassinus*.
Cliché : F. ASARA.

8 - Amphibiens

Aucune prospection spécifique n'a pu être réalisée concernant les Amphibiens faute de temps. Pour autant, deux espèces ont été régulièrement observées en plusieurs endroits du site. Il s'agit de la Grenouille agile, *Rana dalmatina* Fitzinger, 1838 et de la Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* (Pallas, 1771). La première est protégée au niveau national, la seconde fait seulement l'objet d'une réglementation de ses prélèvements.



Fig. 20 : La Grenouille agile, *Rana dalmatina*.
Cliché : F. ASARA.



Fig. 21 : Le Criquet ensanglanté, *Stethophyma grossum*.
Cliché : F. ASARA.

9 - Récapitulatif des espèces et habitats patrimoniaux recensés sur le site en 2009-2010.

Ce tableau recense l'ensemble des espèces remarquables observées dans le périmètre du site et dont l'intérêt patrimonial est reconnu au moins au niveau régional. Celles-ci appartiennent à six groupes taxonomiques différents (tab. 8).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut Liste Rouge Île-de-France*	Protection	Dir. Habitats Dir. Oiseaux	ZNIEFF IDF (type 1)**	Année d'observation
FLORE						
<i>Cynoglossum officinale</i>	Cynoglosse officinale	NT				2010
<i>Mentha pulegium</i>	Menthe pouliot	EN			oui	1 station en 2010 (environ 30 pieds disséminés)
<i>Pyrola rotundifolia</i> var. <i>rotundifolia</i>	Pyrole à feuilles rondes	VU			oui	1 station en 2010 (environ 50 tiges florifères).
AVIFAUNE						
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	CR	nationale		oui	Nicheur jusqu'en 1998
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	NT		Annexe 2 / 2	oui	Nicheur certain en 2010. Au moins 2 couples
<i>Burhinus oedipnemus</i>	Edicnème criard	NT	nationale	Annexe 1	oui	Nicheur probable à proximité en 2010
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	NT	nationale			Nicheur en 2010
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	VU	nationale		oui (10 couples)	Nicheur certain en 2010 Au moins un couple
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	NT	nationale			Nicheur certain en 2010
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	EN	nationale	Annexe 1	oui	Nicheur jusqu'en 1998
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NT	nationale	Annexe 1	oui	Nicheur probable en 2010, certain en 2009
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	RE	nationale			Nicheur en 1998
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	VU	nationale	Annexe 1	oui	Nicheur possible en 2010
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	NT	nationale			Nicheur possible
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	VU		Annexe 2 / 2		Nicheur certain en 2010
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	VU	nationale	Annexe 1	oui (10 couples)	Nicheur probable en 2010 (1 adulte + 1 juvénile)
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	nationale			Nicheur certain en 2010
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	VU	nationale	Annexe 1	oui (10 couples)	Nicheur certain en 2010 Au moins 8 couples
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	NT		Annexe 2 / 2		Nicheur certain en 2010

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut Liste Rouge Île-de-France*	Protection	Dir. Habitats	ZNIEFF IDF (type 1)**	Année d'observation
				Dir. Oiseaux		
RHOPALOCÈRES						
<i>Boloria dia</i>	La Petite Violette	NT	régionale		oui	Imagos observés en 2010
<i>Plebejus argyrognomon</i>	L'Azuré des Coronilles	VU	régionale		oui	
<i>Thymelicus acteon</i>	L'Hespérie du Chiendent	VU				
ODONATES						
<i>Ischnura pumilio</i>	Ischnure naine	LC	régionale		oui	Immatures observés en 2010
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	DD				Imagos observés en 2010
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	VU	nationale	Annexe 2 & 4	oui	Imagos observés en 2009
ORTHOPTÈRES						
<i>Aiolopus thalassinus</i>	Oedipode émeraudine				oui	
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté				oui	
MAMMIFÈRES						
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	EN	nationale	Annexe 4	oui	contacts en 2010
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	NT				
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT				

*Statut Liste Rouge :

- RE : éteinte
- CR : en danger critique d'extinction
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi menacé
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes
- NA : non applicable

**ZNIEFF IDF = Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France.

Tab. 8 : Espèces d'intérêt patrimonial recensées dans le périmètre des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » en 2009 et 2010.

Le tableau ci-dessous recense les deux habitats naturels d'intérêt patrimonial observés sur le site :

Habitats	Caractéristiques	Code CORINE	Intérêt régional
Prairies mésophiles	Prairie de fauche de basse altitude non amendée. <i>Arrhenatherion</i> , <i>Brachypodio-Centaureion nemoralis</i> .	38.2	Déterminant ZNIEFF
Roselière	<i>Phragmition australis</i>	53.11	Déterminant ZNIEFF

Tab. 9 : Habitats d'intérêt patrimonial recensés dans le périmètre des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » en 2009 et 2010.

Les observations des espèces patrimoniales décrites (tab. 8) ont été répertoriées dans trois figures ci-après (cf. figure 22, figure 23 et figure 24) :

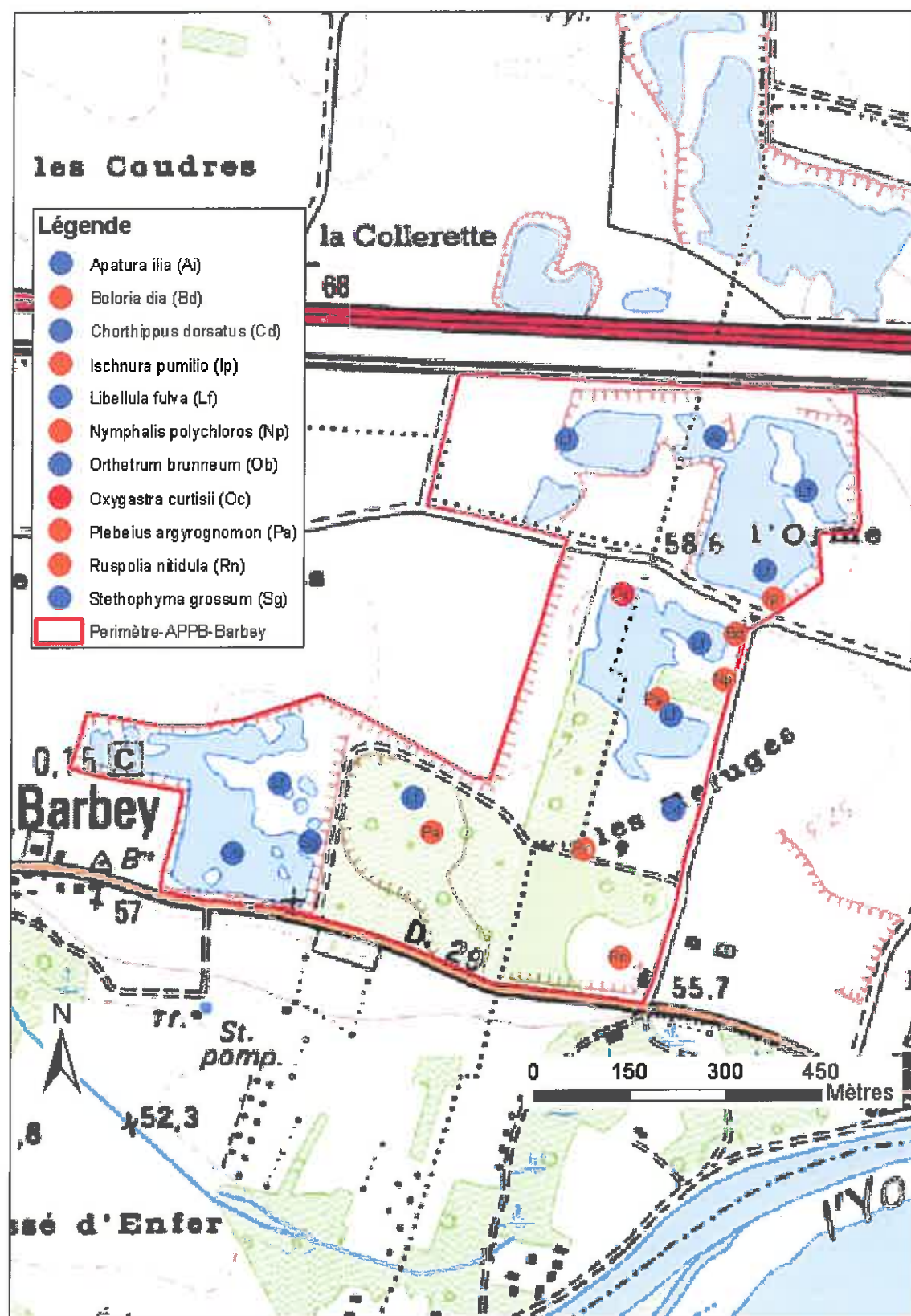


Fig. 22 : Répartition des espèces d'Insectes patrimoniales observées sur le site de Barbey en 2009-2010.
Carte : P. GOURDAIN.

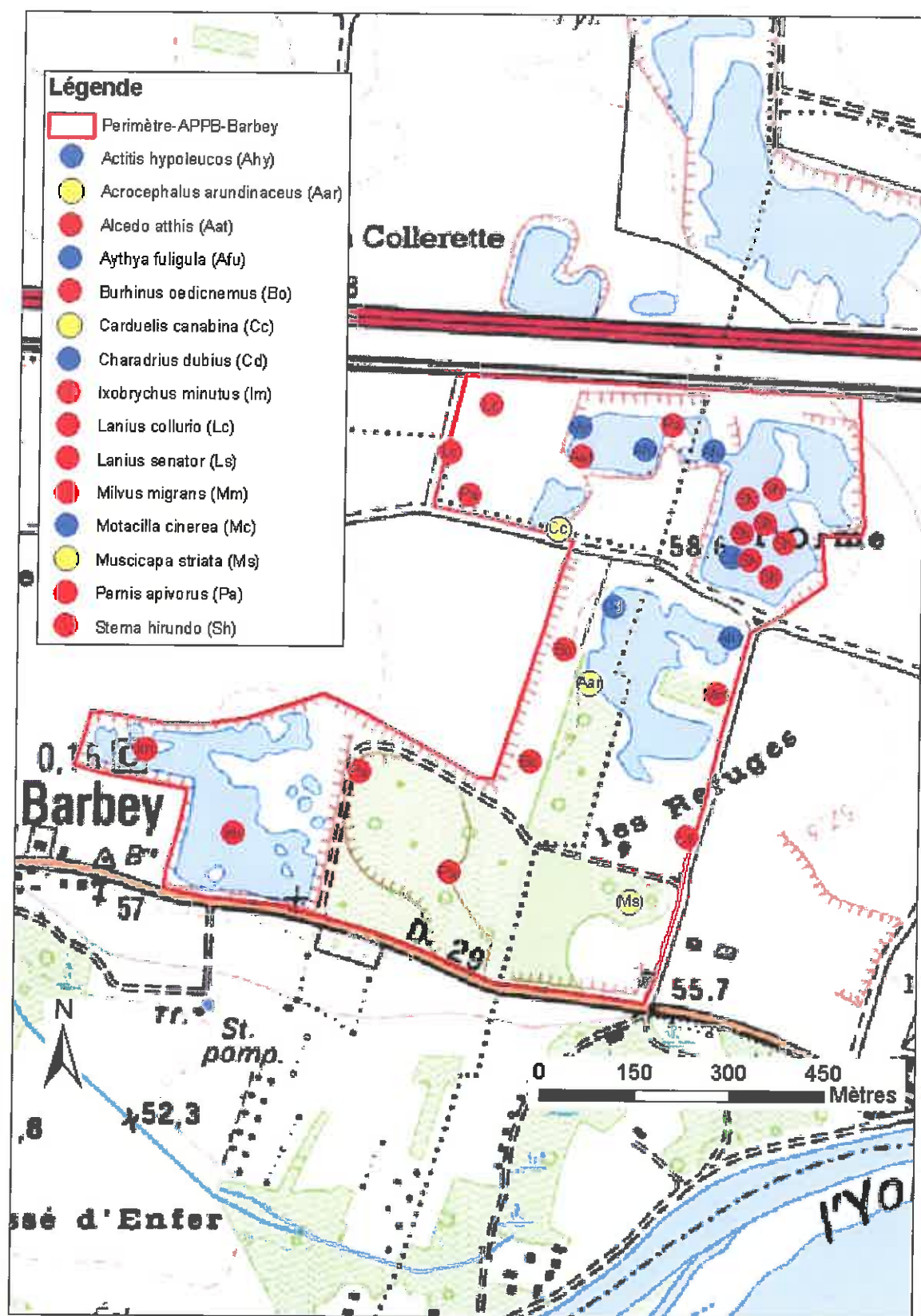


Fig. 23 : Répartition des espèces d'Oiseaux patrimoniales observées sur le site de Barbey en 2009-2010.
Carte : P. GOURDAIN.

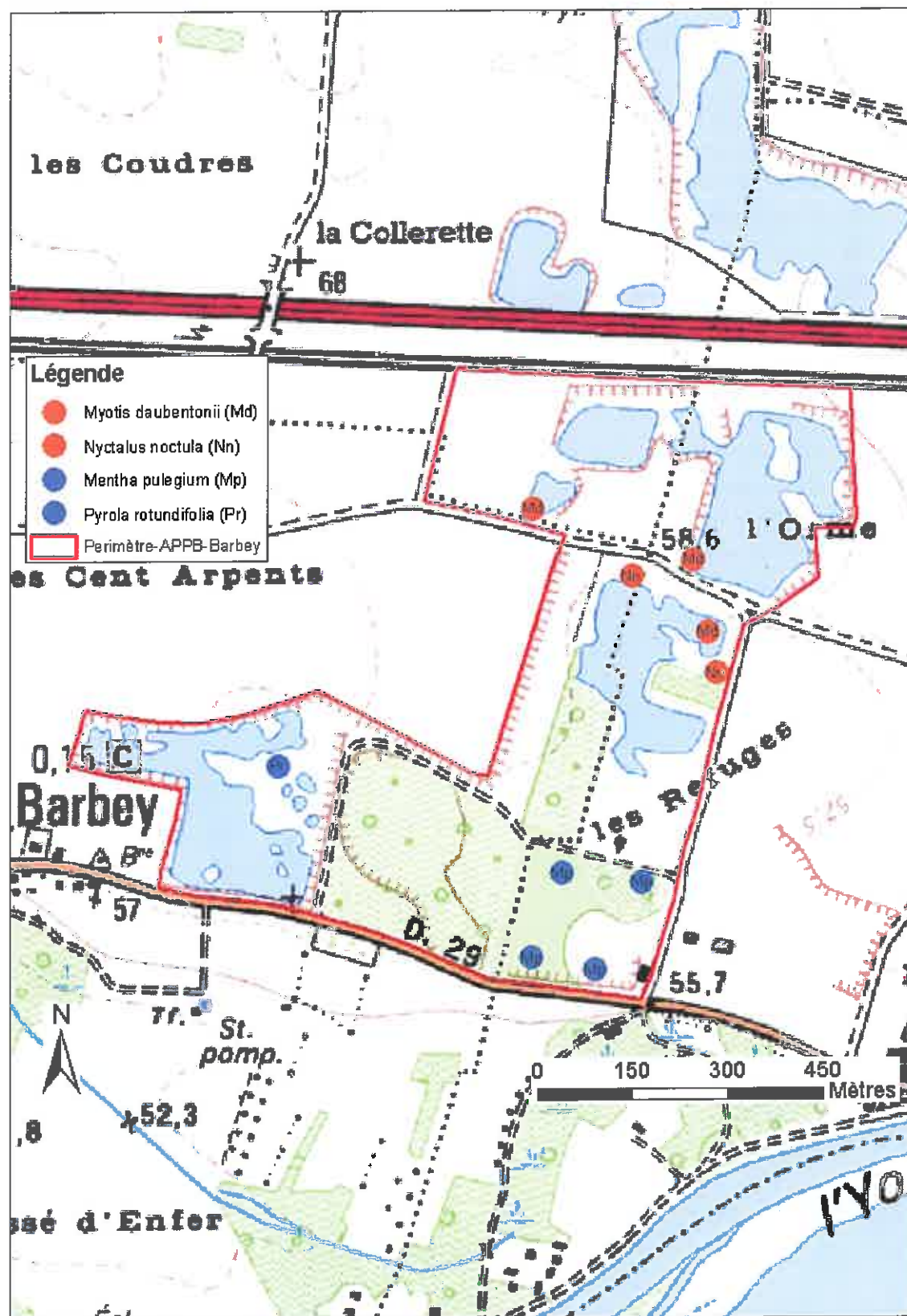


Fig. 24 : Répartition des espèces de Plantes et de Mammifères patrimoniales observées sur le site de Barbey en 2009-2010. Carte : P. GOURDAIN.

V - Incidences actuelles, menaces et propositions pour assurer la conservation des enjeux

Aucune altération volontaire n'a été constatée sur le site jusqu'au 7 février 2016, date à laquelle une prospection a été réalisée (observation de Ph. GOURDAIN). Début juillet 2016, J.-Ph. SIBLET a alerté plusieurs collègues de l'ANVL (notamment J. HANOL et Ph. GOURDAIN), sur le fait que des défrichements avaient été opérés sur ce même site. Cette information a conduit à mener un état des lieux au 31 juillet 2016. Cette prospection a permis de confirmer à la fois le maintien de certains enjeux de biodiversité sur le site d'étude, mais aussi d'identifier les conséquences directes et indirectes des actions anthropiques sur la biodiversité. Ce passage ne visait pas à dresser un diagnostic complet de la biodiversité mais davantage de rendre compte des modifications que le site a subi ces derniers mois.

Ainsi, ont été observées fin juillet 2016, les espèces citées ci-dessous (tab. 10 et 11).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	effectif total*	Statuts de protection**	Statuts LR / ZNIEFF
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	1	PN1 et 5, DO1, CITES A, CB2, CBO2	Dét. ZNIEFF
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	2 chanteurs	PN1 et 5, CB3	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	2		
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	2 + 9 juvéniles	DO3 et 2, CBO2, CBO AC, CB3	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	5	CB3, PN3	
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	2	DO2	
<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	Cygne tuberculé	4	DO2/2, CB3, CBO3, CBO AC, PN1 et 5	
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	1	CITES A, CBO2, CB2, CITES 2, PN 1 et 5.	
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	3 + 3 juvéniles	DO2 et 3, CB3, CBO AC, PN5	
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	1	DO2	
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	2	PN 1, 2 et 5, CB3, CBO AC	
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	2	PN3, CB3, CBO AC,	
<i>Certhia brachidactyla</i>	Grimpereau des jardins	1	CB2, PN 1 et 5	
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	1	PN1 et 5, CBO AC, CB3	
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre	5	PN1 et 5, CB2	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	10	PN1 et 5, CB2	
<i>Carduelis canabina</i>	Linotte mélodieuse	2	CB2, PN 1 et 5	VU
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur	1	PN1 et 5, CB2, DO1	Dét. ZNIEFF
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	1	DO2, CB3, PN 5	
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	3	PN1 et 5, CB3	
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	2	CB2, PN 1 et 5	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	2	CB2, PN 1 et 5	
<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	2	DO2, CB3, CBO AC, PN 5 et 2,	
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	1		
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	1	PN1 et 5, CB2	
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	3	PN1 et 5, CB2	
<i>Lamus collurio</i>	Pie grièche écorcheur	1 couple + 2 juvéniles	PN1 et 5, CB2, DO1	Dét. ZNIEFF
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	2	PN5, CB3, DO2, CITES A	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	2	DO2	
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	2	PN1 et 5, CB2, CBO2	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	1	PN1 et 5, CB2	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	4	PN1, DO1, CB2, CBO AC	Dét. ZNIEFF
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	2	DO2, CITES A, CB3, PN5	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	5	PN1 et 5, CB2	

* Effectifs ne visant pas l'exhaustivité.

** PN = Protection nationale ; DO = Directive Oiseaux ; CB = Convention de Berne ; Dét. Znieff = Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France.

Tab. 10 : Avifaune recensée dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (liste du 31/07/2016).

Noms scientifique	Noms vernaculaire	Effectifs observés*	Statuts de protection, inventaire ZNIEFF**
Lépidoptères			
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1767)	Amaryllis	2	NP
<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des Coronilles	2	PR IDF + Det. ZNIEFF
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon	1	NP
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil	2	NP
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave	2	NP
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou	1	NP
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis	1	NP
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain	1	NP
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse du Chardon	1	
Odonates			
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	2	NP
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain	1	NP
<i>Crocothemis erythraea</i>	Libellule écarlate	5	NP
<i>Sympetrum</i> sp.	Sympetrum sp.	4	NP

* Effectifs ne visant pas l'exhaustivité.

** NP = Non protégée ; PR IDF = Protection régionale Ile-de-France ; Dét. Znieff = Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France.

Tab. 11 : Espèces recensées pour l'entomofaune dans le site des Lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (liste du 31 juillet 2016).



Plebejus argyrognomon et son revers d'aile caractéristique. Cliché : S. SIBLET.

Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) a aussi été observé à de nombreuses reprises sur le site lors de cette prospection.

Les espèces rencontrées sur une demi-journée de prospection confirment que des enjeux de biodiversité sont encore présents dans le périmètre du site malgré des défrichements sévères (fig. 25). L'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*) a été revu, de même que la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) qui a niché en 2016 sur le site, ou encore la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) et le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*). La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), a été vue en vol au-dessus du site (4 individus). Cependant, les niveaux d'eau élevés des plans d'eau et les travaux opérés n'ont probablement pas permis à l'espèce de nicher dans le périmètre cette année.

Les impacts recensés sont liés essentiellement aux actions de défrichement qui ont eu lieu sur la quasi-totalité des berges des plans d'eau des lieux-dits « Les Refuges » et « l'Orme ». Les saulaies et des haies de fruticées sont les plus impactées. Ces milieux constituent des habitats de plusieurs espèces protégées en particulier pour l'avifaune. Certaines des espèces impactées sont d'intérêt patrimonial. C'est le cas par exemple de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et du Milan noir (*Milvus migrans*), deux espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux », ou encore du Gobe-

mouche gris (*Muscicapa striata*), espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (MNHN & al. 2008).

Des incidences directes sont observées sur les végétations rivulaires avec une disparition presque totale des Cariçaies (fig. 26) qui possèdent une importance particulière pour les Odonates, le rare Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), et bien d'autres. Des impacts indirects sont aussi suspectés sur les plans d'eau eux-mêmes et la qualité de l'eau. Les fortes quantités de matières organiques (copeaux de bois et branchages) laissées sur place (fig. 25 et 26), risquent d'accroître la charge en azote dissout dans l'eau. La modification notable de l'ensoleillement des pièces d'eau va également altérer les températures des masses d'eau et les quantités d'oxygène dissout (forte augmentation des températures des masses d'eau en été et au contraire abaissement important des températures en hiver).

La disparition des végétations arbustives et arborées du site a aussi pour conséquence de diminuer la tranquillité du site. Le bruit ambiant généré par la ligne LGV, contiguë au site, autrefois atténué dans les premières dizaines de mètres autour de la voie ferrée, est désormais porté à plusieurs centaines de mètres (fig. 27).



Fig. 25 : Défrichements constatés sur le secteur est du lieu-dit « Les Refuges » en juillet 2016. Cliché : P. GOURDAIN.



Fig. 26 : Défrichements constatés en juillet 2016 sur tout le pourtour de berge du plan d'eau localisé à l'ouest du lieu-dit « l'Orme ». On note une accumulation importante de copeaux de bois et une disparition des végétations rivulaires encore étendues en 2010. Cliché : P. GOURDAIN.



Fig. 27 : Les défrichements opérés rendent bien visible la LGV contiguë au site, augmentant ainsi le dérangement pour la faune. Cliché : P. GOURDAIN.

Des apports localisés de matériaux inertes et de déchets végétaux ont aussi été relevés sur le site (fig. 28). Couplés aux défrichements, ces actions ont une autre incidence négative avérée. Des foyers de deux espèces invasives ont en effet été identifiées : le Buddléia du Père David (*Buddleja davidii*) et la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*). Si le secteur est laissé en l'état, un fort développement de ces

végétations est à prévoir dans les espaces ouverts et remaniés (fig. 28 et 29) et probablement sur les berges des plans d'eau. Ceci aurait assurément des conséquences néfastes à la fois pour la naturalité du site et en termes de gestion, avec des coûts de contrôle de ces espèces potentiellement élevés.



Fig. 28 : Dépôts de déchets végétaux et de terre végétale au niveau du lieu-dit « L'Orme », augmentant le risque de dissémination d'espèces exotiques envahissantes. Cliché : P. GOURDAIN.



Fig. 29 : Massif de Renouée du Japon au centre du lieu-dit « L'Orme ». Cliché : P. GOURDAIN.

En conséquence des éléments qui précèdent, il s'avère absolument nécessaire de mettre en place les mesures suivantes :

1 - La demande d'instruction de l'Arrêté de Protection de Biotope doit être redéposée. Il est assez clair que ces travaux de défrichements précèdent une utilisation de l'espace incompatible avec la préservation des espèces protégées qui s'y développent, dont certaines constituent des enjeux d'intérêt européen. On ne peut que regretter amèrement que le projet déposé en 2010 par l'ANVL n'ait pas été accepté. On voit aujourd'hui les conséquences funestes de cette situation et la lourde responsabilité de ceux qui se sont opposés à la mise en œuvre de mesures de protections réglementaires.

2 - La totalité du site doit être incluse dans le schéma de cohérence écologique francilien.

En effet, la Bassée constitue un des principaux réservoirs de biodiversité de la région Île-de-France (fig. 30). La vallée de la Seine est également une continuité écologique d'importance majeure au niveau régional (DRIEE, 2013).

3 - Au titre des mesures « compensatoires » à la destruction d'habitats et d'espèces protégés, il y a lieu de mettre en place un suivi permettant de mesurer la résilience des écosystèmes et des espèces. Il conviendra, au préalable, que des actions de restauration soient menées pour permettre aux écosystèmes les plus menacés de se reconstituer.

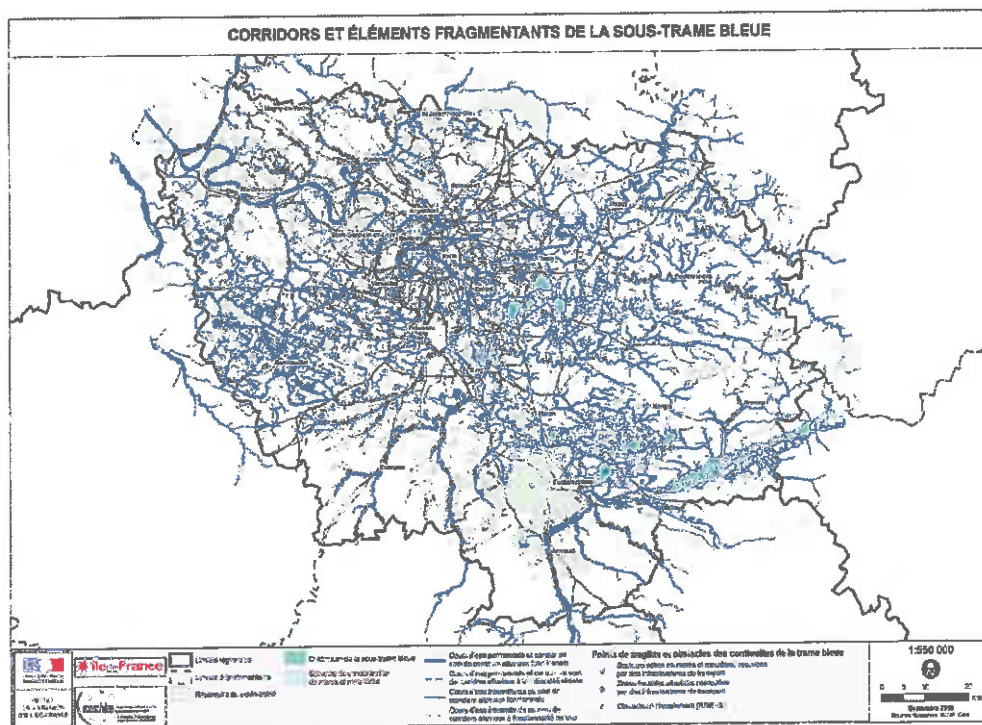


Fig. 30 : Carte de la sous-trame bleue d'Île-de-France d'après SRCE-IDF (2013). La vallée de la Bassée, sur les cours de l'Yonne et de la Seine, est clairement identifiée comme continuum de la sous-trame bleue. Carte : DRIEE.

Conclusion

Les enjeux écologiques du site restent très forts et sont à mettre en perspective avec ces différents niveaux de reconnaissance et de protection :

- inscription à l'inventaire ZNIEFF de « type 1 » ;
- inclusion à l'intérieur du périmètre de la ZPS de la Bassée.

Grâce à l'action de l'ANVL qui a mené une négociation fructueuse avec l'entreprise GLEM-Matériaux, la destruction irrémédiable d'une grande partie de ce site avait pu être évitée en 2009. Les défrichements constatés cette année démontrent à quel point les craintes de l'ANVL quant à la pérennité des enjeux écologiques identifiés étaient fondées. Il conviendrait dorénavant de pérenniser la vocation naturelle de cet espace, ce que l'arrêté préfectoral de protection de biotope sollicité en 2010 aurait permis de faire.

Des suivis réguliers du site sont à envisager à l'avenir dans le but d'améliorer la connaissance de la biodiversité et de mesurer la résilience des écosystèmes. Le fort potentiel d'accueil de ce site a été mis en exergue en particulier pour les oiseaux et l'entomofaune. Mais sa connaissance globale est encore lacunaire et des découvertes de nouvelles espèces patrimoniales sont tout à fait possibles.

Remerciements

Nous remercions tous les naturalistes qui se sont investis, particulièrement en 2009 et 2010 pour compléter les inventaires naturalistes du site de Barbey. Nous adressons nos remerciements à Olivier DELZONS (SPN-MNHN) pour les compléments d'inventaires de la flore et des Orthoptères menés en 2010 ; ainsi qu'à Marion PARISOT-LAPRUN et Yves DOUX (ANVL), pour les relevés concernant les papillons de jour et les Odonates sur la même période ; Christophe PARISOT qui a mis en évidence les menaces sur ce sites naturels et a dressé la liste historique des observations d'oiseaux remarquables dans le site de Barbey ; Sébastien SIBLET (ANVL) pour les prospections ornithologiques et chiroptérologiques sur ce site ; et Arnaud TANGUY pour sa participation aux inventaires des Orthoptères en 2009. Nos remerciements s'adressent également à Jérôme HANOL qui s'est investi dans la réalisation et le suivi du dossier de demande d'arrêté de protection de biotope.



Vue sur le plan d'eau en juillet 2016. Cliché : P. GOURDAIN.

Bibliographie

- [ATEN, 2005. Cahier technique : bibliothèque en ligne – Droit et police de la nature, outils juridiques pour la protection des espaces naturels. Arrêté de protection de biotopes, 5 p.]
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.
- BARNAGAUD J.-Y., 2015. *La Linotte mélodieuse*. In ISSA N., & MULLER Y. (coord.), 2015. *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux-et-Niestlé, Paris, 1408 p.
- [BIOTOPE, 2011. Plan Régional d'Actions en faveur des chiroptères en Île-de-France : 2012 – 2016, 153 p.]
- BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. & NATUREPARIF, 2012. *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France*. Paris, 72 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., 1997. *CORINE Biotope, version originale, types d'habitats français*. ENGREF / ATEN, 218 p.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE DU BASSIN PARISIEN, 2011. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France*. MNHN, version 1a - 04/2011, 172 p.
- [CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2006. Directive 2006/105 du Conseil du 20 novembre 2006, modifiant la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, concernant la conservation des Oiseaux sauvages (Directive Oiseaux). JOCE du 20 décembre 2006.]
- [CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1992. Directive 92/43 / CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages (Directive « Habitats-Faune-Flore »). JOCE N° L 206/7 du 22 juillet 1992.]
- [CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNES ET DE FLORES SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION, 2008. Annexes I, II et III, valables à compter du 1 juillet 2008, 47 p.]
- [CSRPN & DIREN ÎLE-DE-FRANCE, 2002. Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, 208 p.]
- [DRIEE (DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE), 2013. Schéma Régional de Cohérence écologique : http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-d-ile-de-france-adopte-a1685.html#sommaire_3]
- [EBCC (EUROPEAN BIRD CENSUS COUNCIL), 2008. Pan-European Common Bird Monitoring : Trends of common birds in Europe, 2008 update : www.ebcc.info/index.php?ID=358]
- EUROPEAN COMMISSION & DG ENVIRONMENT, 2007. *Interpretation manual of European Union habitats – EUR 27 – Nature and Biodiversity*, 142 p.
- FILOCHE S., PERRIAT F., MORET J. & HENDOUX F., 2010. *Atlas de la flore sauvage de Seine-et-Marne*. Ed. Illustria, Librairie Des Musées, Conseil général de Seine-et-Marne, 687 p.
- HOUARD X. & MERLET F. (coord.), 2014. *Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France*. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société Française d'Odonatologie. Paris, 80 p.
- [INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN) : <http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp>]
- [JIGUET., 2008. Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2007 : www.mnhn.fr/vigie-nature]
- [KIEKEN, M., 2016. 110620003, Plan d'eau de l'Orme : <http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/110620003.pdf>]
- KOVACS J.-CHR. & SIBLET J.-PH. 1998. Les oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial en Île-de-France. *Le Passer* 35 : 107-117.
- LE MARECHAL P. & LESAFFRE G., 2000. *Les Oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé. Lausanne, 343 p.
- [MNHN, UICN, LPO, SEOF & ONCFS, 2008. Liste rouge des espèces d'oiseaux menacées en France, 14 p.]
- PAEPEGAËY B., 2000. Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marne et de ses proches environs. Automne 98. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 76 (2).
- [PARISOT CHR., 2004. Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique - Région Île-de-France - Plan d'eau de l'Orme. N° rég. 77021001, N° SPN 110620003, 4 p.]
- SÉNÉCAL D., 2002. Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marne et de ses proches environs. Printemps 99. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 78 (2).
- SPANNEUT L., 2000. Actualités ornithologiques du sud Seine et Marne et de ses proches environs. Printemps 98. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 76 (2).
- SPANNEUT L., 1998. Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marne et de ses proches environs. Printemps 97. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 74 (2).
- SPANNEUT L., 1997. Actualités ornithologiques du sud Seine et Marne et de ses proches environs. Printemps 96. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 73 (2).
- SPANNEUT L., 1996. Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marne et ses environs. Printemps 95. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 71 (1).
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Étude Ornithologique de France - Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris, 560 p.

PH. GOURDAIN

21, Chemin de la Messe 77930 Cély-En-Bière
<ph.gourdain@gmail.com>

J-PH. SIBLET

1 bis, Rue des Sablonnières 77650 Saint-Mammès
<jean-philippe.siblet@wanadoo.fr>

F. ASARA

<frederic.asara@gmail.com>

Annexe I. Espèces végétales recensées dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme »

Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rar. IDF 2011	Rar. 77 (atlas)	LR IDF	Dét. ZNIEFF
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	CCC	CCC	NA	
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	CCC		LC	
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	CCC	CCC	LC	
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Grand plantain d'eau	C	C	LC	
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	CC	CC	LC	
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	AC	AR	LC	
<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane	CC	CC	LC	
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	CCC	CCC	LC	
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	CCC	CCC	LC	
<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge officinale	CC		LC	
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	CCC	CC	LC	
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Chlore perfoliée	AC	AC	LC	
<i>Bolboschoenus maritimus</i>	Scirpe maritime	RR		LC*	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	CCC	CCC	LC	
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	CCC	CCC	LC	
<i>Bryonia cretica subsp. dioica</i>	Bryone dioïque	CC	CC	LC*	
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia du père David	C	C	NA	
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostis épigéios	CC	CC	LC	
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	CC	CC	LC	
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	C	AC	LC	
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque	CC	CC	LC	
<i>Carex hirta</i>	Laïche hérissée	CC	CC	LC	
<i>Carex otrubae</i>	Laïche cuivrée	C		LC	
<i>Carex pseudocyperus</i>	Laïche faux-souchet	AC	C	LC	
<i>Carex spicata</i>	Laïche en épi	C	C	LC	
<i>Centaurea scabiosa</i>	Centauree scabieuse	AC		LC	
<i>Centaurium erythraea</i>	Petite-centaurée commune	CC	CC	LC	
<i>Cirsium aroense</i>	Cirse des champs	CCC	CCC	LC	
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	CCC	CCC	LC	
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	CCC	CCC	LC	
<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode commun	CC	CC	LC	
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	CCC	CCC	LC	
<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle	C	C	LC	
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	CCC	CCC	LC	
<i>Coronilla varia</i>	Coronille bigarrée	C	CC	LC	
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	CCC		LC	
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire	CCC	CCC	LC	
<i>Cynoglossum officinale</i>	Cynoglosse officinale	R	R	NT	
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	CCC	CCC	LC	
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	CCC	CCC	LC	
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	C	C	LC	
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais	AC	AC	LC	
<i>Elodea canadensis</i>	Elodée du Canada	R	AR	NA	
<i>Elymus caninus</i>	Chiendent des chiens	AC	AC	LC	
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissé	CCC	CCC	LC	
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs	CC	CC	LC	
<i>Epipactis helleborine</i>	Epipactis à larges feuilles	CC	CC	LC	
<i>Erodium cicutarium</i>	Bec-de-grue à feuilles de ciguë	CC		LC	
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	CC	CC	LC	
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire à feuilles de chanvre	CCC	CCC	LC	
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprés	AC	C	LC	
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois	CCC	CCC	LC	
<i>Frangula dodonei</i>	Bourdain	C		LC	
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	CCC	CCC	LC	
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale	CC	CC	LC	
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	CCC	CCC	LC	
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	CCC	CCC	LC	
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte des villes	CCC	CCC	LC	
<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse-vipérine	CCC	CCC	LC	
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	CCC	CCC	LC	

Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rar. IDF 2011	Rar. 77 (atlas)	LR IDF	Dét. ZNIEFF
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	C	C	LC	
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	CCC	CCC	LC	
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	CCC	CCC	LC	
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon jacobée	CCC	CCC	LC	
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	CC	CC	NA	
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars	CCC	CCC	LC	
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	CC	CC	LC	
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus	R	AR	LC	
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	CC	CC	LC	
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue sauvage	CCC	CCC	LC	
<i>Lathyrus sylvestris</i>	Gesse des bois	R		LC	
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	CCC	CCC	LC	
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	CCC	CCC	LC	
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	CCC	CCC	LC	
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	CCC	CCC	LC	
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb.	Mouron rouge	CCC	CCC	LC	
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	CC	CCC	LC	
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	CCC	CCC	LC	
<i>Melilotus albus</i>	Mélilot blanc	C	CC	LC	
<i>Mentha pulegium</i>	Menthe pouliot	RR	RR	EN	Z 1
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	CCC	CCC	LC	
<i>Myriophyllum spicatum</i>	Myriophylle en épi	AC	C	LC	
<i>Neottia ovata</i>	Listère ovale	CC	CC	LC	
<i>Odontites vernus</i>	Odontite de printemps	CC	CC	LC	
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	AR	AC	NA	
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>maritima</i>	Bugrane maritime	CC		LC	
<i>Onopordum acanthium</i>	Onopordon fausse-acanthe	AC	AC	LC	
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	CCC	CCC	LC	
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	CCC	CCC	LC	
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé	CCC	CCC	LC	
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée persicaire	CCC	CCC	LC	
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	CC	CC	LC	
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse-éperviaire	CCC	CCC	LC	
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	CCC	CCC	LC	
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	CCC	CC	LC	
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	CCC	CCC	LC	
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	AC	C	NA	
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble	CCC	CCC	LC	
<i>Populus x</i>					
<i>Potamogeton crispus</i>	Potamot crépu	AR	AC	LC	
<i>Potamogeton nodosus</i>	Potamot noueux	R	AR	LC	
<i>Potamogeton sp</i>					
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	CCC	CCC	LC	
<i>Poterium sanguisorba</i>	Petite Pimprenelle	CC	CC	LC	
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	CCC	CCC	LC	
<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai	CCC	CCC	LC	
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	CCC	CCC	LC	
<i>Pyrola rotundifolia</i> var. <i>rotundifolia</i>	Pyrole à feuilles rondes	RRR			Z 1
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	CCC	CCC	LC	
<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate	C	C	LC	
<i>Reseda luteola</i>	Réséda des teinturiers	C	C	LC	
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	CCC	CCC	LC	
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	CCC	CCC	LC	
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	CCC	CCC	LC	
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	CCC	CCC	LC	
<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue	CCC	CCC	LC	
<i>Rumex obtusifolius</i>	Oseille à feuilles obtuses	CCC	CCC	LC	
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	CC	CCC	LC	
<i>Salix aurita</i>	Saule à oreillettes	AR ?	AR	DD	
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	CCC	CCC	LC	
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	CC	CC	LC	
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i>	Sétaire verte	CC		LC	

Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rar. IDF 2011	Rar. 77 (atlas)	LR IDF	Dét. ZNIEFF
<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc	CCC		LC	
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	CCC	CCC	LC	
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	CC	CC	LC	
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	C	AC	LC	
<i>Torilis japonica</i>	Torilis faux-cerfeuil	CCC	CC	LC	
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	CC	CC	LC	
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	CCC	CCC	LC	
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore	CCC	CCC	LC	
<i>Tussilago farfara</i>	Tussilage	CC	CC	LC	
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	CC	CC	LC	
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	CCC	CCC	LC	
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie	CCC	CCC	LC	
<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon-blanc	CC	CC	LC	
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	CCC	CCC	LC	
<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Véronique mourron-d'eau	AC		LC	
<i>Veronica anagalloides</i>	Véronique faux-mourron-d'eau	?		DD	
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	CCC	CC	LC	
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis	CC	CC	LC	
<i>Vicia sativa subsp. sativa</i>	Vesce cultivée	CC		NA	

indice de rareté : CCC : très très commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : Assez commun ; AR : Assez rare ; R : Rare ; RR : très rare ; RRR : exceptionnelle.

Statut Liste Rouge :

- RE : espèce éteinte
- CR : en danger critique d'extinction
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi menacé
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes
- NA : non applicable

Rar. IDF 2013 : Rareté Ile-de-France.

Rar. 77 (atlas) : Rareté Seine-et-Marne.

LR IDF : Liste rouge Ile-de-France.

Dét. Znieff = Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France.

Annexe II. Espèces d'oiseaux recensées dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme »

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR IDF*	ZNIEFF IdF	Dir. Oiseaux	France **	ZONE	Repro.***
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	LC			P	Étang sud	pro
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	DD	D(n)		P	Étang nord ouest	pro
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC			P	Moitié sud du site	N
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	LC		II/2	C	Partie est du site	N
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	LC	D(n)>5	I	P	Étang nord ouest	pos
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	D(h)>700	II/1, III/1	C	Étang est	N
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	D(h)>25		P	En vol	pos
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	NT	D(n), D(h)>200	II/1, III/2	C	Étang est	N
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	RE	D(n)	I	P	Partie sud du site, à confirmer	x
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	NAa		II/1	P	Étang est	N
<i>Burhinus oediacnemus</i>	Edicnème criard	NT	D(n)	I	P	parcelle en champ voisine	pos
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	NT			P	Partie nord est du site	N
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	LC			P	Partie sud du site	x
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC			P	Moitié nord du site	pos
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC			P	Disséminé	N
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	VU	D(n)>10		P	Étang nord est	N
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	LC		II/2	P	Étang est	pro
<i>Columba livia</i>	Pigeon de ville	NAa		?		En vol	pos
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	LC		II/2	C	En vol	pro
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC		II/1, III/1	C, N	Disséminé	N
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC		II/2	C, N	En vol	pro
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC			P	nord est du site	N
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	LC		II/2	P	Toutes zones humides	N
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	LC			P	En vol	pos
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC			P	sud est site	pos
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC			P	Partie ouest du site	pro
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	NT			P	Disséminé	N
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC			P	Étang nord est	N
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	NT	D(n)		P	En vol	x
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	LC			P	En vol	pos
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC			P	Limite est du site	N
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	LC	D(h)>700	II/1, III/2	C	Toutes zones humides	N
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	LC		II/2	C	Étang est	N
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC		II/2	C, N	Partie nord ouest du site	pos
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC			P	Disséminé	N
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	LC			P	En vol	pos
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NT	D(n)	I	P	Partie ouest du site	pro
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC			P	Disséminé	N
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	VU	D(n)	I	P	En vol	pos
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC			P	Centre du site	N
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	D(n)>5		P	Étang nord ouest	pro
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	LC			P	Limite ouest du site	pro
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	NT			P	sud ouest du site	pos
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	VU		II/2	C	Étang sud	N
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC			P	Moitié nord du site	N
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	LC			P	Moitié sud du site	N
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC			P	Disséminé	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR IDF*	ZNIEFF IdF	Dir. Oiseaux	France **	ZONE	Repro.***
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC			P	Partie sud est du site	N
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	VU	D(n)>10	I	P	En vol + sud du site	pro
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC	D(h)>300		P	En vol	pos
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	LC		II/1, III/1	C	Partie ouest du site	pro
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC			P	Partie nord est du site	N
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT			P	Disséminé	N
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC		II/2	C, N	Zone de remblaie	pos
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC			P	Disséminé	N
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC	D(h)>130		P	Étang est	N
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	VU	D(n)>10	I	P	Étang est	N
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC		II/2	C	Partie est du site	pos
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	NT		II/2	C	Disséminé	N
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC		II/2	C, N	En vol	pro
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC			P	Disséminé	N
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	LC			P	Partie est du site	N
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC			P	Partie sud est du site	pro
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC		II/2	C	est du site	N
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC		II/2	C	Partie est du site	pro

*LR IDF : Statut Liste Rouge Ile-de-France :

- RE : espèce éteinte
- CR : en danger critique d'extinction
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi menacé
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes
- NA : non applicable

** France : P : Protection nationale ; C : Chassable.

*** Indice reproduction : Indice reproducteur basé sur l'observation de caractères éthologiques ou morphologiques. Les observations de terrains et collectes d'indices permettent de répartir les espèces rencontrées dans différentes catégories :

- non nicheuse (x)
- nicheuse possible (pos) : oiseaux vues en période de nidification dans un milieu favorable ou mâle chantant en période de reproduction.
- nicheuse probable (pro) : couple en période de reproduction, chant du mâle répété sur un même site, parades nuptiales, sites de nids fréquentés, comportements et cris d'alarme, présence de plaques incubatrices sur un oiseau tenu en mains.
- nicheuse certaine (N) : construction et aménagement d'un nid ou d'une cavité, découverte d'un nid vide ou de coquille d'œufs, nid fréquenté, observation de juvéniles non volants, transport de nourriture ou de sacs fécaux, nid garnis (œufs, poussins), adulte simulant une blessure ou cherchant à éloigner un intrus.

LR IDF : Liste rouge Ile-de-France ; D(n) : déterminant nicheur ; D(h) : déterminant hivernant.

ZNIEFF IdF : Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France.

Dir. Oiseaux : Directive Oiseaux.

Annexe III. Mammifères recensés dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (2009-2010).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR FR	LR IDF	Protection	Dir. "Habitats"	ZNIEFF IDF	ZONE
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril	LC					centre du site
<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette	LC					Étang Nord est
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC					Partie ouest ISD
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	NA					Étang Nord ouest
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC	EN	N	An 4	I, II	-
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	NT	NT	N	An 4	I, II	-
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT					Disséminé
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	LC	NT	N	An 4		-
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC					Partie nord du site

Annexe IV. Lépidoptères recensés dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (2009-2010).

Nom Scientifique	Nom vernaculaire	LR FR	LR IDF	Protection	ZNIEFF IDF	ZONE
<i>Aglais io</i>	Le Paon-du-jour	LC	LC			-
<i>Apatura ilia</i>	Le Petit Mars changeant	LC	LC		I	-
<i>Araschnia levana</i>	La Carte géographique	LC	LC			Partie sud du site
<i>Aricia agestis</i>	Le Collier-de-coraïl	LC	LC			Disséminé
<i>Boloria dia</i>	La Petite Violette	LC	NT	PR	I	-
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Le Fadet commun	LC	LC			Disséminé
<i>Colias crocea</i>	Le Souci		LC			-
<i>Erynnis tages</i>	Le Point-de-Hongrie	LC	LC			nord ouest du site
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Le Citron	LC	LC			-
<i>Leptidea sinapis</i>	La Piéride da la Moutarde	LC	LC			Partie sud du site
<i>Maniola jurtina</i>	Le Myrtil	LC	LC			Disséminé
<i>Nymphalis polychloros</i>	La Grande Tortue	LC	LC	PR	I	Partie sud du site
<i>Pieris brassicae</i>	La Piéride du Chou	LC	LC			Partie sud du site
<i>Pieris rapae</i>	La Piéride de la Rave	LC	LC			Disséminé
<i>Plebejus argyrognomon</i>	L'Azuré des Coronilles	LC	VU	PR	I	Moitié sud du site
<i>Polygonia c-album</i>	Le Gamma	LC	LC			Disséminé
<i>Polyommatus icarus</i>	L'Argus de la Bugrane	LC	LC			Disséminé
<i>Pyrausta aurata</i>						Étang sud ouest
<i>Pyronia tithonus</i>	L'Amaryllis	LC	LC			Nord ouest du site
<i>Thymelicus acteon</i>	L'Hespérie du Chiendent	LC	VU			Partie sud est du site
<i>Vanessa atalanta</i>	Le Vulcain	LC	LC			Partie sud du site
<i>Vanessa cardui</i>	La Vanesse des Chardons	LC	LC			-

LR IDF : Statut Liste Rouge Ile-de-France ; LR FR : Statut Liste Rouge France :

- NT : quasi menacé ;
- LC : préoccupation mineure ;
- NA : non applicable ;
- VU : Vulnérable ;
- EN : en danger.

Protection : N : Nationale ; PR : Régionale.

Dir. Habitats : Directive Habitats Faune Flore.

ZNIEFF IDF : Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France ; I : ZNIEFF de type I ; II : ZNIEFF de type II.

Annexe V. Odonates recensés dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (2009-2010)

Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge Ile-de-France	Protection	Dir. Habitats	ZNIEFF IDF	ZONE
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC				Disséminé
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain	LC				Étang sud
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	LC				-
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	LC				Étang sud est
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC				Étang nord
<i>Crocothemis erythraea</i>	Libellule écarlate	LC				Disséminé
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	LC				Disséminé
<i>Erythromma viridulum</i>	Naladeau corps vert	LC				Étang sud ouest
<i>Ischnura elegans</i>	Ischnure élégante	LC				Disséminé
<i>Ischnura pumilio</i>	Ischnure naine	LC	PR		oui	Étang nord
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	DD				Étang sud est
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	LC			oui	Disséminé
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à quatre taches	LC				Étang sud ouest
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun	LC			oui	Étang sud ouest
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC				Étang nord ouest
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	VU	PN	H2 H4	oui	-
<i>Platynemis pennipes</i>	Pennipatte bleuâtre	LC				Disséminé
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	LC				Étang sud ouest
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum stiré	LC				Étang sud ouest

Annexe VI. Orthoptères recensées dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (2010)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	ZNIEFF IDF	ZONE
<i>Aiolopus thalassinus</i>	Oedipode émeraude		I	Partie sud du site
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux			Partie nord du site
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine		I	centre du site
<i>Conocephalus fuscus</i>				Partie sud du site
<i>Euchorthippus declivus</i>				Partie nord du site
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	PR	I	Partie sud du site
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté		I	Étang sud ouest

Annexe VII. Poissons recensés dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (2010)

Nom scientifique	ZONE
<i>Alburnus alburnus</i>	Étang sud ouest
<i>Cyprinus carpio</i>	Étang sud est
<i>Cyprinus carpio</i>	Étang nord est
<i>Lepomis gibbosus</i>	Étang sud est
<i>Rutilus rutilus</i>	Étang sud ouest
<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Étang sud est

Annexe VIII. Amphibiens recensés dans le site des lieux-dits « Les Refuges » et « L'Orme » (2010)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR FR	Protection	Conv. de Berne	Dir. Hab.	ZONE
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	LC	PN	An.2	H4	Moitié sud du site
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille « rieuse »	LC	PN	An.3		Etang Nord ouest

LR IDF : Statut Liste Rouge Ile-de-France ; LR FR : Statut Liste Rouge France :

- LC : préoccupation mineure ;
- VU : Vulnérable ;
- DD : Données Insuffisantes.

Protection : N : Nationale ; PR : Régionale.

Dir. Habitats : Directive Habitats Faune Flore.

ZNIEFF IDF: Déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France ; I : ZNIEFF de type I ; II : ZNIEFF de type II.

ENTOMOLOGIE

BRÈVE HISTOIRE DE *DENDROLEON PANTHERINUS* F., LE FOURMILION PANTHÈRE, EN ÎLE-DE-FRANCE

(NEUROPTERA : MYRMELEONTIDAE)

Par Christian GIBEAUX

Citation proposée : GIBEAUX CHR., 2014 (2017) Brève histoire de *Dendroleon pantherinus* F., le Fourmilion panthère, en Île-de-France (Neuroptera : Myrmeleontidae). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (2) : 84-86.

Mots-clés : Neuroptera Myrmeleontidae, *Dendroleon pantherinus* F., Île-de-France.

Résumé : L'auteur relate les récoltes de *Dendroleon pantherinus* F., le Fourmilion panthère, en Île-de-France, et plus spécialement en forêt de Fontainebleau. Il figure les trois spécimens qu'il a retrouvés au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, puis évoque la biologie particulière de cette espèce liée aux cavités des arbres creux. Enfin, il signale une récolte qu'il a effectuée en forêt de Fontainebleau en 2012.

N'avons-nous jamais remarqué, au gré de nos sorties nature, ces fragiles Insectes, volant maladroitement, d'un vol lent et battu, comme désarticulés ? Leur long corps gracile, leurs ailes longues et étroites à la façon des Libellules, brillant au soleil, et qui se posent en les repliant le long de leur corps (contrairement à celles-ci), les antennes courtes en massues, nous font reconnaître un Fourmilion.

La faune française compte 22 espèces, dont quatre sont connues d'Île-de-France : *Distoleon tetragrammicus* (Fabricius, 1798), *Euroleon nostras* (Geoffroy in Fourcroy, 1785), *Myrmeleon formicarius* Linnaeus, 1767, et *Dendroleon pantherinus* (Fabricius, 1787).

Dendroleon pantherinus F., le Fourmilion panthère, dont il est question ici, est une espèce sibérienne thermophile, ou méso-climatique xérique, largement répandue en France. Pierre TILLIER (2010 : 74) récapitule les données françaises et ne relate que trois observations postérieures à l'année 2000 (carte 2). Puis (2011 : 303) il signale une observation nouvelle dans le Vaucluse. COLOMBO, BRAUD et DANFLOUS (2013), le disent répandu sur

le territoire français, mais avec cependant un faible nombre d'observations relatées : 34 citations pour 24 localités, appartenant à 12 départements, constatées de 1874 à 2013 ! Ces auteurs invoquent comme explication son vol nocturne, ses mœurs liés aux cavités des vieux arbres, et que leur principale source de données provient d'individus venus à de simples ampoules d'éclairage domestique, alors que l'espèce semble fuir les lampes de fortes puissances, telles celles à vapeur de mercure utilisées lors des piégeages nocturnes. Certaines observations d'individus trouvés morts proviennent des greniers. TILLIER (2011) propose une possible vie de la larve dans les « débris et sciures de bois sur le plancher ». À cela s'ajoute l'extrême discrétion de l'espèce et le manque d'intérêt des entomologistes pour cette famille. Ils remarquent, pour les Fourmilions, ce que j'ai également remarqué, que les individus s'envolent dans la journée lorsqu'ils sont dérangés, mais il n'est alors pas question de vol diurne spontané.

Le Fourmilion panthère est largement répandu en Europe et en Asie, de la France à la Chine, mais particulièrement rare et localisé. Contrairement

aux larves des autres espèces de Névroptères, celle de *pantherinus* présente une écologie très particulière puisqu'elle vit dans la carie des arbres creux, dans le terreau, le plus souvent des Chênes ou des Châtaigniers, et ne fait donc pas d'entonnoir dans le sol.

Dendroleon pantherinus est finalement bien représenté en Île-de-France, toute proportion gardée. Signalé la première fois de la forêt de

Fontainebleau par Gustave-Arthur POUJADE (1878 : CXVII) d'après la récolte d'une aile (fig. 1) qu'il effectua dans un vieux tronc au mois d'août 1874 non loin du rocher Saint-Germain, il en réalisa une seconde le 20 juillet 1876 (fig. 2), avec M. BLANC qui découvrit un exemplaire fraîchement éclos, cette fois-ci au Carrefour de l'Épine, toujours dans un vieux Chêne creux et vermoulu.



Fig. 1: Aile recueillie par G.-A. POUJADE au mois d'août 1874 au Mont Saint-Germain (longueur : 32 mm) ; étiquettes portées par le spécimen.



Fig. 2: Exemplaire récolté par G.-A. POUJADE le 20 juillet 1876 au Carrefour de l'Épine (envergure : 59 mm) ; étiquettes portées par le spécimen.

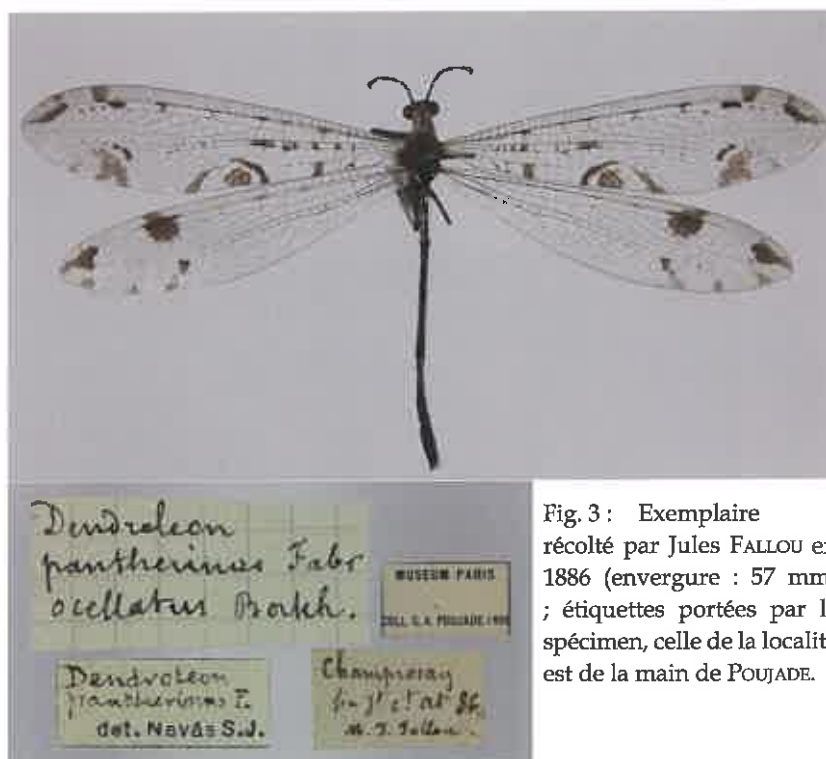


Fig. 3: Exemplaire récolté par Jules FALLOU en 1886 (envergure : 57 mm) ; étiquettes portées par le spécimen, celle de la localité est de la main de POUJADE.

J'ai retrouvé ces deux irremplaçables spécimens précieusement conservés dans la Collection Générale du MNHN constituée par mon ami Patrice LERAUT.

POUJADE relate également, et ce à deux reprises (1886A : CLVII ET 1886B : CLXXV), la récolte effectuée par Jules FALLOU d'un individu trouvé mort à Champrosay, près de la forêt de Sénart, fin juillet courant août 1886. J'ai eu la chance de retrouver cet exemplaire visiblement étiqueté par POUJADE (fig. 3) en bon état de conservation dans un carton de mélanges.

Lors d'une promenade dominicale le 10 juin 2012 avec mon ami Yves DOUX, qui nous mena à l'extrémité ouest du Polygone, sur le promontoire qui domine la plaine proprement dite, nous avons effectué diverses observations et récoltes, et parmi celles-ci un individu de *Dendroleon pantherinus* F. Ce n'est que récemment, ayant pris contact avec la base de données naturaliste CETTIA Île-de-France et leur ayant fourni mes données, que j'ai mesuré l'intérêt d'une telle récolte.

Cette observation répond aux vœux de COLOMBO & alii (2013 : 51) qui écrivaient que la survie de *D. pantherinus* en région parisienne restait à confirmer puisqu'aucune observation n'y a été relatée depuis les mentions de POUJADE.

La biologie particulière de *D. pantherinus* est à rapprocher de celles du Pique-Prune (*Osmoderma eremita* Scop.), ou du Taupin violacé (*Limoniscus violaceus* P. W. J. Müller), liés au terreau des cavités d'arbres ce qui ne peut qu'inciter les gestionnaires de nos forêts domaniales à respecter les arbres sénescents. Nombre de nos concitoyens ne voient dans le vieillissement des arbres et dans les marques de leur sénescence que le manque à gagner et mesurent la Nature au prix de vente du mètre cube de bois ! Quels béotiens !

Notice étymologique

Le nom Névroptère est forgé à partir du grec νεύρον « nerf », pris au sens particulier de « nervure », et de πτερόν « aile » ; *Dendroleon*, du grec δένδρον « arbre », et λέων « lion » ; *pantherinus*, du latin *panthērīnus* pris au sens particulier de « tacheté, moucheté », allusion probable à l'ornementation alaire de l'espèce.

Remerciements

Mes remerciements vont à Pierre TILLIER pour d'utiles contacts et la documentation qu'il m'a fournie.

Bibliographie

- COLOMBO R., BRAUD Y. & DANFLOUS S., 2013. Contribution à la connaissance de *Dendroleon pantherinus* (Fabricius 1787) (Neuroptera : Myrmeleontidae). *R.A.R.E.*, 22 (2) : 47-53, 7 figs.
- POUJADE G. A., 1886a. Capture de *Dendroleon pantherinus* Fab. *Bulletin de la Société Entomologique de France*, 6 (6) : CLVII.
- POUJADE G. A., 1886b. Capture de *Dendroleon pantherinus* Fab. *Bulletin de la Société Entomologique de France*, 6 (6) : CLXXV.
- POUJADE G. A., 1878. Capture de *Dendroleon pantherinus* Fab. *Bulletin de la Société Entomologique de France*, 5 (8) : CXVIII-CXIX.
- TILLIER P., 2011. Nouvelle donnée de *Dendroleon pantherinus* (F., 1787) dans le Vaucluse (Neuroptera Myrmeleontidae). *L'Entomologiste*, 67 (5) : 303, 1 fig.
- TILLIER P., 2010. Capture en Corse de *Neuroleon microstenus* (McLachlan 1898), nouvelle espèce pour la France, et nouvelles données sur des fourmilions rares ou peu connus en France (Neuroptera Myrmeleontidae). *L'Entomologiste*, 66 (2) : 73-80.



Exemplaire récolté par l'auteur en 2012.

CHR. GIBEAUX
Bénévole au MNHN, Paris
<chr.gibeaux@gmail.com>

BOTANIQUE

UNE ESPÈCE MÉCONNUE DE LA FLORE FRANCILIENNE OBSERVÉE DANS LE GÂTINAIS :

L'ŒNANTHE DES RIVIÈRES, *OENANTHE FLUVIATILIS* (BAB.) COLEMAN

Par Thierry FERNEZ & Pascal FICHOT

Citation proposée : FERNEZ T. & FICHOT P., 2014 (2017). Une espèce méconnue de la flore francilienne observée dans le Gâtinais : l'Œnanthe des rivières, *Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, 90 (2) : 87-94.

Mots-clés : *Oenanthe fluviatilis*, Île-de-France, Rivière, Loing, Essonne.

Résumé : L'Œnanthe des rivières est une espèce très rare en France qui était jusqu'à ce jour présumée disparue d'Île-de-France. Son observation récente sur deux rivières du Gâtinais, le Loing et l'Essonne, était l'occasion de dresser un bilan des connaissances sur cette espèce souvent méconnue au niveau régional et suprarégional. Les auteurs retracent le contexte de leurs découvertes et les placent dans l'histoire des connaissances régionales. Avec seulement quatre stations récentes avérées dans la région, son statut actuel reste encore très précaire mais d'autres redécouvertes sont encore probables.

Introduction

L'Œnanthe des rivières, *Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman, est une espèce nord-ouest européenne considérée comme « quasi-menacée » (NT) au niveau européen et mondial par l'Union internationale pour la conservation de la nature (LANSDOWN, 2013). Elle montre actuellement une baisse généralisée de ses effectifs sur l'ensemble de son aire de répartition. En France, sa répartition se restreint au Bassin parisien, au centre-ouest et au quart nord-est (sources : [SI Flore](#), [Flora](#), [OFSA](#), [Digitale2](#), consultées en ligne le 01/12/2015 ; [JULVE, 2002ff](#)), ce qui en fait une espèce d'affinités plutôt septentrionales. Rarissime dans les dix régions administratives où elle est présente, l'Œnanthe des rivières est actuellement protégée dans trois d'entre elles : l'Alsace, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais. Son écologie est assez limitée : elle colonise uniquement les eaux assez claires, oxygénées, méso-eutrophes et plus ou moins courantes des rivières, fleuves et canaux en terrain calcaire. Elle peut, plus rarement, se rencontrer dans certains plans d'eau artificiels de ces vallées (gravières). Phytosociologiquement, elle présente son optimum dans des végétations relevant du

Batrachion fluitantis Neuhäusl 1959, en compagnie de *Ranunculus penicillatus*, *Potamogeton perfoliatus*, *Stuckenia pectinata* et les accommodats submergés de *Sparganium emersum*, *Sagittaria sagittifolia*, *Berula erecta* ou *Nuphar lutea*.

Longtemps méconnue, elle n'a été formellement reconnue en France qu'au début du XX^e siècle (ISSLER & WALTER, 1928 ; JOVET, 1935). L'espèce est donc généralement absente des flores anciennes comme la *Flore de France* d'Hippolyte COSTE (1901-1906). Souvent confondue avec sa proche parente, l'Œnanthe aquatique (*Oenanthe aquatica* (L.) Poir. = *Oenanthe phellandrium* Lam.), elle reste de détermination délicate. Elle s'en distingue principalement par un port flottant ou ascendant quand *O. aquatica* est dressée et droite. Ses feuilles majoritairement submergées sont cassantes à segments terminaux allongés-cunéiformes et à odeur anisée.

En Île-de-France, l'espèce était jusqu'ici considérée comme éteinte (FILOCHE & al., 2014 ; JAUZEIN & NAWROT, 2011) avec une dernière mention documentée vers la fin des années 1970 en vallée de l'Essonne (Marcel BOURNÉRIAS & Christian BOCK in ARNAL & GUITTET, 2004). Les recherches



Fig. 1 : Herbier d'*Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman, submergé, en vallée du Loing (Seine-et-Marne).
Cliché : T. FERNEZ - CBNBP/MNHN.

bibliographiques effectuées à l'occasion de la rédaction de cet article ont cependant permis de retrouver plusieurs données franciliennes historiques et récentes de l'espèce. Elle a ainsi été signalée au cours du XX^e siècle de cinq vallées franciliennes : le Loing, l'Essonne, la Juine, l'Ourcq et l'Epte. Sa redécouverte n'était pas exclue en raison notamment de la faible capacité de prospections de ses milieux de prédilection et de sa grande discrétion, l'espèce passant l'essentiel de son existence à l'état stérile et submergé. Ainsi, elle n'a été vue qu'une seule fois en fleur par Geneviève PÉDOTTI (*comm. pers.*) en 40 ans d'observations régulières de l'espèce dans la région et en dehors avec l'association des *Naturalistes Parisiens*. Elle a également pu être observée bien fructifiée par Paul JOVET en août 1928 à Mareuil-sur-Ourcq (Oise), à proximité de la frontière francilienne, observation attestée par les spécimens P02594753 et P02594754 de l'herbier du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).



Fig. 2 : Détail d'une feuille d'*Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman avec ses segments terminaux caractéristiques.
Cliché : P. FICHOT.

Observation en vallée du Loing

Observateurs : Thierry FERNEZ, Alexandre FERRÉ, Klaire HOUEIX et Jérôme HANOL.

À l'occasion de prospections en canoë sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » pour en caractériser les végétations, nous avons l'occasion de découvrir dès le premier jour de prospections sur le Loing, le 16 juin 2014, quelques fragments d'une Apiacée inconnue dans un herbier de nénuphars sur la commune de Château-Landon, à seulement une centaine de mètres du département du Loiret. Le même jour, nous retrouvons quelques kilomètres plus loin, sur la commune de Souppes-sur-Loing, un pied enraciné de la même espèce avec quelques feuilles flottantes accolé contre une berge artificialisée près d'un cabanon de pêche. Après quelques vérifications, il s'avère qu'il s'agit de l'*Oenanthe des rivières*, *Oenanthe fluviatilis*. Aucune autre station de l'espèce, ne sera par la suite découverte durant les 8 jours de prospections de l'ensemble du cours francilien du Loing. Après quelques

recherches supplémentaires sur ces deux stations, en juin et juillet de la même année, cinq pieds enracinés seront trouvés mais aucun ne sera vu fleuri. En août 2015, alors que les niveaux du Loing sont nettement plus bas cette année, un comptage exhaustif des deux stations permet de dénombrer en tout 10 pieds sur la station de Château-Landon et toujours un seul pied sur la station de Souppes-sur-Loing. Mais l'espèce ne fleurira pas non plus cette année-là. Sa redécouverte est un signe encourageant car il s'agit d'une espèce indicatrice de la bonne qualité des cours d'eau.

Les mêmes prospections dans le cadre de Natura 2000 en vallée de l'Epte en 2014, sur sa partie francilienne et normande de Saint-Clair-sur-Epte jusqu'à la confluence avec la Seine, n'ont malheureusement pas permis de retrouver l'espèce. Toutefois, les niveaux élevés de la rivière cette année-là ne nous permettent pas d'affirmer son absence totale. Quelques prospections spécifiques supplémentaires une année plus favorable pourraient être entreprises.



Fig. 3 : Début d'émersion d'*Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman en vallée du Loing.
Cliché : T. FERNEZ - CBNBP/MNHN.

Observation en vallée de l'Essonne

Observateur : Pascal FICHOT.

Voilà des années que j'avais en tête de voir cette *Oenanthe* mythique. Je savais qu'elle était anciennement mentionnée sur la commune de la Ferté-Alais dans l'Essonne (ARNAL & GUITTET, 2004). C'est en rentrant de vacances, le 14 août 2015, que je décidais de m'y arrêter afin de contourner des bouchons qui promettaient d'être pénibles sur l'autoroute A6.

Je m'arrêtais au niveau du lavoir, situé dans le centre-ville, et me penchais sur l'Essonne afin de contempler ces beaux herbiers. Très vite mon regard s'arrêtait sur un seul pied de plusieurs dizaines de centimètres de long. Je n'en voyais pas d'autres à proximité immédiate. J'étais presque certain qu'il s'agissait d'*Oenanthe fluviatilis*. Malheureusement, le niveau de l'eau était trop haut pour observer des floraisons, des fructifications ou même faire des photos nettes. Je me demandais, de même, s'il ne pouvait s'agir de formes stériles d'*Oenanthe aquatica*. Quelques mètres en amont puis en aval, je découvrais deux nouveaux pieds, isolés, de cette espèce.

Je revenais quelques jours plus tard et constatais que l'allure des feuilles, les feuilles cassantes (et non les pétioles), et une légère odeur non désagréable (qui devrait être anisée) confirmaient ma première détermination. Après envoi de quelques photographies au CBNBP, Sébastien FILOCHE et Fabrice PERRIAT, me confirmaient l'identification. Il ne serait pas étonnant de trouver d'autres individus de l'espèce sur ce tronçon de l'Essonne mais les prospections nécessiteraient l'utilisation d'une embarcation, la plupart des berges étant inaccessibles et relevant de propriétés privées.

Historique des mentions franciliennes

En vallée de la Juine, en Essonne, l'espèce a été découverte entre Étréchy et Auvers-Saint-Georges par Paul JOVET en 1934 (JOVET, 1935). Elle est documentée par deux parts d'herbier du MNHN (spécimens P00226943 et P00226944). Elle a été ensuite récoltée plus en aval par Henri BOUBY à Lardy en 1954 (spécimen P00687651). Elle est également citée de cette rivière par Paul FOURNIER (1934-1940) puis par Marcel GUINOCHET et Roger DE VILMORIN (1975) dans leurs flores de France mais sans précision sur l'origine et la date de ces données.

En vallée de l'Essonne, dans le département du même nom, seules deux mentions assez récentes



Fig. 4 : Vue sur les végétations aquatiques du *Batrachion fluitantis* de la rivière Essonne à la Ferté-Alais (91) avec *Oenanthe fluviatilis* au premier plan à droite. Cliché : P. FICHOT.

signalent l'espèce : une peu avant 1980 à La Ferté-Alais (Marcel BOURNÉRIAS & Christian BOCK in ARNAL & GUITTET, 2004) et une seconde, une dizaine de kilomètres en amont sur la commune de Maisse au lieu-dit « Moulin Neuf ». Celle-ci a été réalisée le 15 septembre 1991 à l'occasion d'une sortie de l'association *Les Naturalistes Parisiens* dirigée par Paul et Geneviève PÉDOTTI, accompagnés de René PATOUILLET, à laquelle participait Michel ARLUISON (comm. pers.). Recherchée plus récemment à cet endroit par ce dernier, le site n'est malheureusement plus accessible et clôturé en propriété privée, comme souvent sur cette vallée. Il s'agissait jusque-là de la dernière mention précise de l'espèce dans la région jusqu'à sa redécouverte en 2014 sur le Loing, puis sur l'Essonne elle-même en 2015. L'espèce aurait également été contactée à plusieurs autres occasions sur cette vallée lors de sorties des *Naturalistes Parisiens* depuis 1969 (G. PÉDOTTI, comm. pers.) mais sans plus de précisions.

En vallée du Loing, en Seine-et-Marne, la présence de l'espèce n'est attestée que par une mention bibliographique dans sa partie aval à proximité

de la confluence avec la Seine, à Moret-sur-Loing (DUCLOS, 1931). Rencontrée en aval de moulins, l'espèce semble avoir été vue plusieurs années d'affilées puisqu'il est précisé que l'espèce y « fleurit et fructifie par les années de basses eaux ». L'espèce aurait également été contactée entre Moret-sur-Loing et Montigny-sur-Loing en 2012 ou 2013 par *Les Naturalistes Parisiens* (G. PÉDOTTI, *comm.pers.*). Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir plus de précisions sur cette donnée. L'espèce n'était donc connue qu'en aval de la vallée près de l'embouchure avec la Seine. Sa découverte nettement plus en amont sur les communes de Château-Landon et Souppes-sur-Loing en 2014, est donc d'autant plus intéressante.

En vallée de l'Ourcq, en Seine-et-Marne, l'espèce n'est pas citée dans les synthèses régionales (FILOCHE & al., 2014 ; JAUZEIN & NAWROT, 2011) et départementales (FILOCHE & al., 2010) récentes. Inconnue sur la rivière, quelques données attestent toutefois de sa présence sur le canal de l'Ourcq, longeant l'Ourcq, puis en partie la Marne, avant de rejoindre Paris. Deux parts de l'herbier de Pierre SENAY de 1938 données par Paul JOVET (spécimens P06799150 et P06799151) attestent de la présence de l'espèce dans le canal à May-en-Multien quelques centaines de mètres avant son passage dans le département de l'Oise. L'espèce a également été observée plus en aval par Léon DELVOSALLE en 1963 (DELVOSALLE, 2009-2010) sur le canal de l'Ourcq longeant la Marne à Poincy, peu avant Meaux. Paul JOVET (1935 ; 1954) signale sa présence jusque dans le canal Saint-Martin à Paris, fragments provenant selon lui du canal de l'Ourcq en amont. L'espèce devait donc se rencontrer assez fréquemment à cette époque dans ce canal en Île-de-France. Enfin, elle aurait également été contactée à plusieurs occasions récemment dans le canal de l'Ourcq entre Claye-Souilly et Mareuil-sur-Ourcq lors de sorties des *Naturalistes Parisiens* (G. PÉDOTTI, *comm. pers.*) mais sans plus de précisions. L'espèce est mieux connue juste de l'autre côté de la frontière francilienne, en Picardie, aussi bien dans le canal, les chenaux des marais que dans la rivière elle-même : à Neufchelles, à Marolles et à Mareuil-sur-Ourcq (Jovet, 1929 ; 1949 ; herbiers MNHN : spécimens P02594742 à P02594745, P02594753 et P02594754), commune où le Conservatoire botanique national de Bailleul a retrouvé l'espèce en 2012 (source : Digitale2, consultée en ligne le 01/12/2015). Paul JOVET (1929) considérait également qu'elle pouvait être présente plus en amont sur cette rivière. Citée de cette vallée par Paul FOURNIER (1934-1940) puis par Marcel GUINOCHET et Roger DE VILMORIN (1975) dans

leurs flores de France, malheureusement, comme pour la Juine, aucune indication sur l'origine et la précision des données n'est mentionnée. Enfin, durant la finalisation de cet article, l'espèce a été retrouvée par Jérôme WEGNEZ du CBNBP le 8 août 2016 sur le canal de l'Ourcq à May-en-Multien (77), un peu en aval de la ferme de Gesvres, localité similaire à celle de Paul JOVET observée 78 ans auparavant. Seulement deux pieds ont été observés lors de cet inventaire communal, mais des prospections plus ciblées permettraient sans doute d'avoir une meilleure idée de la taille de la population.

Enfin, en vallée de l'Epte, aucune mention explicite de l'espèce n'existe dans la bibliographie, que ce soit sur sa partie francilienne (FILOCHE & al., 2014 ; JAUZEIN & NAWROT, 2011 ; PERRIAT & al., 2015), picarde (source : Digitale2, consultée en ligne le 01/12/2015) ou haut-normande (BUCHET & al., 2015). Toutefois, sa présence historique semble avérée. Une part d'herbier du MNHN (spécimen P04196275) de Marcel BOURNÉRIAS de 1967 signale l'espèce à Fourges, commune de l'Eure située en rive droite de l'Epte, au niveau du ruisseau près du lavoir. Or ce ruisseau (bief), où existe toujours le lavoir, est situé en rive gauche de l'Epte, sur la commune d'Aménucourt dans le Val d'Oise. Hors de la région, l'espèce a également été récoltée nettement plus en amont par G. GAVELLE en 1955 à Bouchevilliers dans l'Eure (spécimen P02571162). Enfin, Pierre ALLORGE (1921) signale dans son association à *Ranunculus fluitans* du Vexin français, une variété d'eaux courantes d'*Oenanthe phellandrium* Lam. Émile ISSLER et Émile WALTER (1928) ont supposé par la suite qu'il devait s'agir d'*Oenanthe fluviatilis* aux vues de l'écologie donnée et de la méconnaissance de cette espèce à l'époque. Si Pierre ALLORGE ne donne pas de localisations, il cite l'association comme mieux développée dans les petites rivières à eaux vives plutôt que dans la Seine ou l'Oise. On peut donc supposer que l'espèce était présente dans l'Epte, une des principales petites rivières du Vexin français, à cette époque mais sans savoir si cela en concernait la partie francilienne.

Révision du statut régional

L'*Oenanthe* des rivières était classée comme « Non revue récemment » (NRR) au niveau de sa rareté par le *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France* (FILOCHE & al., 2014) et donc considérée comme « éteinte dans la région » (RE) selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature pour l'établissement d'une liste rouge régionale.

Avec seulement de 15 à 20 individus répartis sur les quatre stations franciliennes redécouvertes, l'espèce reste dans une situation très précaire. Elle devient donc aux vues de ces nouvelles données « extrêmement rare » (RRR) dans la région et « en danger critique d'extinction » (CR) pour la liste rouge régionale (CBNBP, 2016). Au niveau départemental, elle est présente dans deux départements, l'Essonne et la Seine-et-Marne, disparue dans le Val-d'Oise et Paris, et inconnue dans les autres départements.

Oubliée des statuts réglementaires en Île-de-France mais également dans les régions voisines, cette espèce mériterait des mesures de protection forte et un plan de conservation serait à envisager rapidement.

Perspectives

Depuis le début du XXI^e siècle, l'*Oenanthe fluviatilis* des rivières a été découverte ou redécouverte sur de nombreux cours d'eau en limite sud de son aire de répartition :

➤ la Boivre dans le département de la Vienne en 2000, la Seugne en Charente-Maritime en 2000 et l'Antenne en Charente en 2010 (source : OFSA, consultée en ligne le 01/12/2015) ;

➤ la Bèze en Côte-d'Or, en 2004, dont la dernière observation datait de 1931 (BARDET & al., 2008) ;

➤ l'Aigre en Eure-et-Loir en 2001 et l'Avre à cheval sur l'Eure-et-Loir en 2001 (DUPRÉ & al., 2009) et l'Eure en 2002 (BUCHET & al., 2015) ;

➤ et enfin, plus près de nous, la Seine dans l'Eure en 2009 et l'Ourcq dans l'Oise en 2012, dont la dernière citation datait de 1949 (source : Digitale2, consultée en ligne le 01/12/2015).

Dans ce contexte, l'espèce serait à rechercher sur tous les cours d'eau franciliens où elle a été mentionnée historiquement comme l'Epte ou la Juine, ainsi que plus en aval sur le Loing et l'Ourcq ou plus en amont sur l'Essonne. Elle peut également être recherchée dans des cours d'eau de taille plus grande comme la Seine, la Marne ou l'Oise où elle a déjà été signalée hors de nos frontières (BUCHET & al., 2015 ; DELVOSALLE, 2009-10 ; LAMBINON & VERLOOVE, 2012 ; REDURON, 2008). Enfin, elle serait à rechercher dans le département du Loiret sur le Loing plus en amont, la station francilienne la plus proche n'étant située qu'à une centaine de mètres de la limite départementale. Toutefois, les difficultés de prospections pour une telle espèce nécessitent de passer par l'utilisation d'une embarcation pour faciliter le repérage et l'estimation des populations.

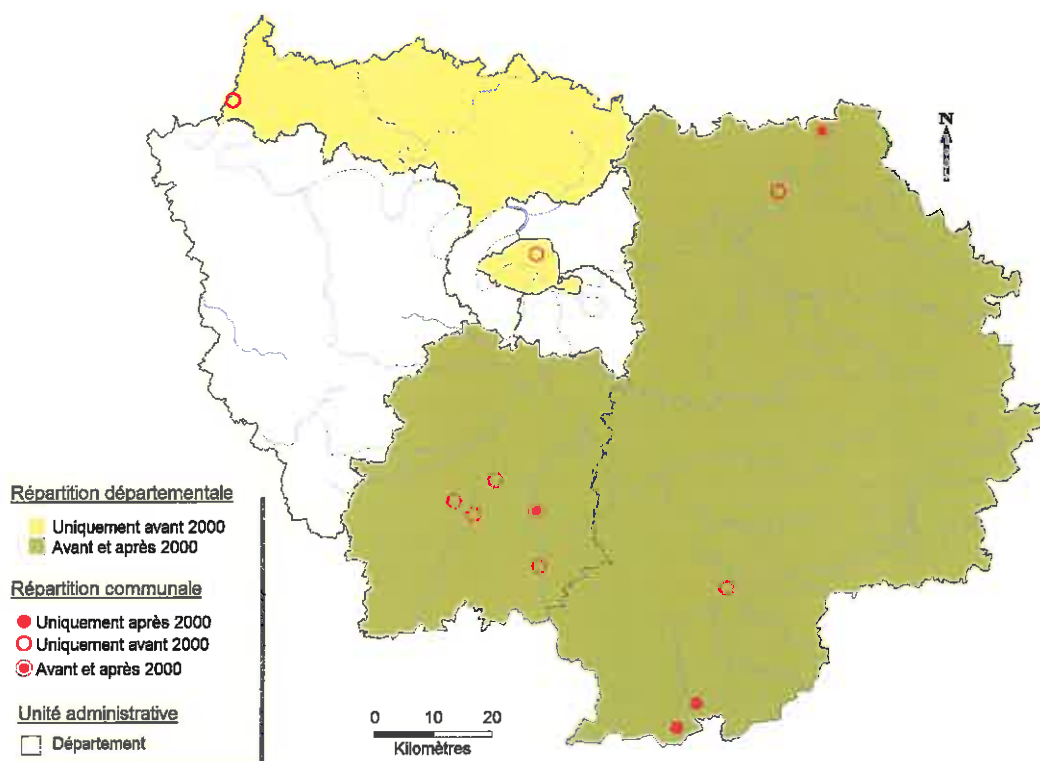


Fig. 5 : Carte de répartition actualisée d'*Oenanthe fluviatilis* en Île-de-France.
Sources : CBNBP/MNHN - IGN - ONEMA - 2013 BD CarTHAgE®.

Remerciements

Nous tenons ici à remercier vivement Jérôme HANOL et Michel ARLUISON (ANVL), Geneviève et Paul PÉDOTTI (Les Naturalistes Parisiens), Marlène TOULET, Jérôme WEGNEZ, Pascal AMBLARD et Sébastien FLOCHE (CBNBP), Pierre LAFON et Frédéric FY (CBNSA), Timothée PREY et Benoit TOUSSAINT (CBNBL), pour leur contribution à cet article en venant apporter des éléments sur la répartition de l'espèce tant en Île-de-France qu'ailleurs en France, ou leur relecture.

Bibliographie

- ALLORGE P., 1921. Les associations végétales du Vexin français (suite). *Rev. gén. bot.*, 33 : 589-652.
- ARNAL G. & GUITTET J., 2004. *Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*. Coll. Parthénopé, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotopé, Mèze, 608 p. (Hors collection ; 10).
- BARDET O., FÉDOROFF É., CAUSSE G. & MORET J., 2008. *Atlas de la flore sauvage de Bourgogne*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotopé, Mèze, 752 p. (Hors collection ; 16).
- BUCHET J., HOUSSET P., JOLY M., DOUVILLE C., LEVY W. & DARDILLAC A., 2015. *Atlas de la flore sauvage de la Haute-Normandie*. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Bailleul, 696 p.
- [CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP). 2016. Catalogue de la flore vasculaire de l'Île-de-France. Notice et tableau. Version mai 2016. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. 18 p. + fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.]
- COSTE H., 1901-1906 (réédition 2007). *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*. Klincksieck, Paris, 3 volumes, XXXVI + 416 p. / 627 p. / VII + 807 p. Réédition Blanchard, Paris.
- DUCCLOS P., 1931. Addition à la flore phanérogamique de la Vallée du Loing. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 14 (2-3-4) : 151-155.
- DUPRÉ R., BOUDIER P., DELAHAYE P., JOLY M., CORDIER J. & MORET J., 2009. *Atlas de la Flore sauvage du département de l'Eure-et-Loir*. Coll. Parthénopé, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotopé, Mèze, 488 p. (Hors collection ; 21).
- FLOCHE S., PERRIAT F., MORET J. & HENDOUX F., 2010. *Atlas de la flore sauvage de Seine-et-Marne*. Librairie des Musées - Illustria / Conseil général de Seine-et-Marne, Deauville, 688 p.
- [FLOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France / Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, 171 p.].
- FOURNIER P., 1934-1940 (réédition 2001). *Les quatre flores de la France - Corse comprise (générale, alpine, méditerranéenne)*. Poinson-lès-Grancey, 1092 p. + 8075 figures. Réédition Dunod, Paris.
- GUINOCHET M. & VILMORIN R. DE, 1975. *Flore de France*. Centre National de la Recherche Scientifique, Paris. Fascicule 2 : 367-818.
- ISSLER E. & WALTER E., 1928. Une plante longtemps méconnue : l'*Oenanthe fluviatilis* (Babington) Coleman. *Bull. soc. bot. Fr.*, 75 (1), séance du 27 janvier 1928 : 68-73.
- JAUZEIN P. & NAWROT O., 2011. *Flore d'Île-de-France*. Coll. Guide pratique. Ed. Quae, 969 p.
- JOVET P., 1954. *Paris, sa flore spontanée sa végétation*. In : TOUSSAINT E., WEILL J. & JOVET P., *Notices botaniques et itinéraires commentés publiés à l'occasion du VIII^e congrès international de botanique Paris-Nice*. Tome II-3. Sedes, Paris, p. 21-60.
- JOVET P., 1949. *Le Valois. Phytosociologie et phytogéographie*. Publié avec l'aide du Centre National de la Recherche Scientifique, Sedes, Paris, 389 p., 66 fig., 79 tab., 28 cartes.
- [JOVET P., 1935. L'*Oenanthe fluviatilis* (Babington) Coleman, ombellifère aquatique méconnue. *Conférence des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise*, Douzième session, Compte-rendu des travaux : 91-95.]
- JOVET P., 1929. L'*Oenanthe fluviatilis* Coleman dans la vallée de l'Ourcq. *Bull. soc. bot. Fr.*, 76 (2) : 317-319.
- LAMBINON J. & VERLOOVE F., (avec la collaboration de L. DELVOSALLE, B. TOUSSAINT, D. GEERINCK, I. HOSTE, F. VAN ROSSUM, B. CORNIER, R. SCHUMACKER, A. VANDERPOORTEN & H. VANNEROM). 2012. *Nouvelle Flore de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. Sixième édition. Jardin botanique national de Belgique, Meise. CXXXIX + 1195 p.
- [LANSDOWN R.V., 2013. *Oenanthe fluviatilis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2013: e.T167935A6419922. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2011-1.RLTS.T167935A6419922.en>]
- PERRIAT F., FLOCHE S. & HENDOUX F., 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Coll. Parthénopé, Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; département du Val d'Oise ; Biotopé, Mèze, 368 p.
- REDURON J.P., (avec la collaboration de B. MUCKENSTURM) 2008. Ombellifères de France. Monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française. Tomes 4 et 5. *Bulletin de la Société Botanique de France*, Nouvelle Série, Numéro Spécial, 29-30 : 1727-3004.

Données d'herbiers

Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (France),
Collection : Plantes vasculaires (P)

- spécimen P00226943 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p00226943>
- spécimen P00226944 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p00226944>
- spécimen P00687651 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p00687651>
- spécimen P02571162 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p02571162>
- spécimen P02594742 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p02594742>
- spécimen P02594743 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p02594743>
- spécimen P02594744 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p02594744>
- spécimen P02594745 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p02594745>
- spécimen P02594753 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p02594753>
- spécimen P02594754 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p02594754>
- spécimen P04196275 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p04196275>
- spécimen P06799150 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p06799150>
- spécimen P06799151 ; <http://coldb.mnhn.fr/catalognumber/mnhn/p/p06799151>

Bases de données consultées

DELVOSALLE L. (et coll.) 2009-10. *Atlas floristique IFFB. France NW.N et NE. Belgique-Luxembourg. Ptéridophytes et Spermatophytes*. Version CD-rom. Bruxelles (2009) ; Version papier, 2 vol. (2010).

[JULVE P. (coord.) & contributeurs. 2002 ff. *Chorodép. Listes départementales des plantes de France*. Version [2015-08-30]. Programme chorologie départementale de Tela Botanica : http://www.tela-botanica.org/papyrus.php?site=3&menu=88&id_projet=9&act=documents]

[Observatoire de la Flore Sud-Atlantique (OFSA) du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique : <http://ofsa.fr/> (consulté le 01/12/2015)]

[Observatoire de la flore et des végétations (Flora) du Conservatoire botanique national du Bassin parisien : <http://cbnbp.mnhn.fr/> (consulté le 01/12/2015)]

[Système d'information sur la flore et la végétation (Digitale2) du Conservatoire botanique national de Bailleul : <http://digitale.cbnbl.org/> (consulté le 01/12/2015)]

[Système d'information national « flore, fonge, végétation et habitats » (SI Flore) de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux : <http://siflore.fcbn.fr> (consulté le 01/12/2015)]

T. FERNEZ

Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) délégation Île-de-France
Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)
61, rue Buffon CP53 75005 Paris
<fernez@mnhn.fr>

P. FICHOT

<pascal.fichot@gmail.com>

LICHÉNOLOGIE

PRÉSENCE DE *DIBAEIS BAEOMYCES* (L. F.) RAMBOLD ET HERTEL EN FORÊT DOMANIALE DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE

Par Gabriel CARLIER

Citation proposée : CARLIER G., 2014 (2017). Présence de *Dibaeis baeomyces* (L. F.) Rambold et Hertel en forêt domaniale de Champagne-sur-Seine. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (2) : 95-96.

Mots-clés : Lichénologie, Forêt domaniale de Champagne-sur-Seine, *Dibaeis baeomyces* (L. f.) Rambold et Hertel.

Résumé : Observation, en 2003 et 2005, du lichen terricole *Dibaeis baeomyces* (L. f.) Rambold et Hertel en forêt de Champagne-sur-Seine.

Dibaeis baeomyces (L. f.) RAMBOLD et HERTEL, un lichen terricole, est signalé dès 1836 « sur la terre grasse, argileuse, à Fontainebleau » par MÉRAT (1836 ; SUB *BAEOMYCES ERICETORUM* DEC., p. 362). NYLANDER (1896, SUB *BAEOMYCES ROSEUS* PERS., p. 26) le considère, sur le même type de substrat, comme rare en forêt de Fontainebleau. Les publications concernant la lichénologie bellifontaine semblent confirmer cette rareté. Si l'on excepte les publications de DOIGNON (1955, 1957) qui reprennent essentiellement les données de la littérature alors disponibles, il n'est fait aucune mention de ce lichen en Seine-et-Marne. Les inventaires remarquables réalisés par BOISSIÈRE (1977, 1978, 1990) ne le mentionnent pas. Ce statut de rareté semble s'étendre à

la France métropolitaine, le catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine (ROUX & coll., 2014) le considère en effet comme « assez peu commun ».

Dans la seconde version de ce catalogue (2017, *in prep*), *Dibaeis baeomyces* est signalé en Seine-et-Marne, dans les Bruyères de Sainte-Assise au sud de Seine-Port (AGNELLO G., 2012). Pour notre part, nous avons rencontré, entre 2003 et 2005, ce lichen en forêt domaniale de Champagne (parcelle 25, figure 1). Notre spécimen, fructifié (figure 2), croissait sur le sol argilo-sableux d'un bord de fossé en exposition nord.



Fig. 1 : Localisation, parcelle 25 (en orange), Forêt domaniale de Champagne-sur-Seine. Carte : G. CARLIER.



Fig. 2 : *Dibaeis baeomyces* (L. f.) Rambold et Hertel (15 mars 2003). Echelle : 2 mm.
Cliché : G. CARLIER.

Bibliographie

[AGNELLO G., 2012. Forêt régionale de Bréviande : Inventaire des lichens de la réserve naturelle régionale des Bruyères de Sainte-Assise. Rapport d'étude, 78p.]

BOISSIÈRE J.-C., 1990. Les lichens saxicoles et terricoles de la forêt de Fontainebleau. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, **137**, Lettres bot. 2-3, pp. 175-195.

BOISSIÈRE J.-C., 1978. Catalogue provisoire des lichens récoltés de 1966 à 1976 en forêt de Fontainebleau et aux environs (suite). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **5** (3-4), pp. 42-58.

BOISSIÈRE J.-C., 1977. Catalogue provisoire des lichens récoltés de 1966 à 1976 en forêt de Fontainebleau et aux environs. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **53** (7-8), pp. 93-100.

DOIGNON P., 1957. Le complexe muscino-lichénique des sous-bois, landes et platières dans le massif de Fontainebleau. *Revue bryologique et lichénologique*, **26** (3-4), pp. 158-168.

DOIGNON P., 1955. Le complexe muscino-lichénique des rochers dans le massif de Fontainebleau. *Revue bryologique et lichénologique*, **24** (1-2), pp. 73-91.

MÉRAT F. V., 1836. *Nouvelle flore des environs de Paris*. Quatrième édition, Tome 1, Paris, Méquignon-Marvis père et fils, Librairies-éditeurs, 693 p.

NYLANDER W. 1896. *Lichen des environs de Paris*. Paris, P. KLINCKSIECK, 142 p.

ROUX C. & coll., 2014. *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine*. Éditions d'Art Henry des Abbayes, Fougères, France, 1525 p.

G. CARLIER

19, Rue de l'Eglise 77000 La Rochette
<gabisaig@gmail.com>